

# BAYARD

# 2021-2022

A vertical dotted line of dark blue dots runs down the left side of the page, starting from the top of the content area and ending near the bottom.

**PAGE 3 :**

**DÉCLARATION DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIÈRE**

**PAGE 29 :**

**RAPPORT ANNUEL**

**DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE :**

*Rédaction : Emmanuelle Bathias & Odile Pickel – Audit interne*

*Coordination : Claire Ferrand – Communication interne et institutionnelle*

*Maquette : Ophélie Morice*

**RAPPORT ANNUEL :**

*Rédaction : Muriel Huot & Sophie Lefevre – Direction financière*

*Coordination : Claire Ferrand – Communication interne et institutionnelle*

*Maquette : Ophélie Morice*



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



**Exercice 2021-2022**

**NOVEMBRE 2022**

# SOMMAIRE

**PAGE 6**

**1.**

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER :**

- **Périmètre de la DPEF**
- **Gouvernance du Groupe Bayard**
- **Précisions méthodologiques**
- **Mode de sélection des risques figurant dans la DPEF**

**PAGE 9**

**2.**

## **MODÈLE D’AFFAIRES :**

**Infographie**

**PAGE 10**

**3.**

## **DESCRIPTION DES RISQUES, POLITIQUES MISES EN OEUVRE ET ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE :**

- **Pyramide des âges et âge moyen de l’effectif**
- **Mixité hommes-femmes et égalité hommes-femmes**
- **Impact environnemental des primes abonnement et des plus-produits vente au numéro achetés en Chine**
- **Impact environnemental de l’emballage sous film plastique des exemplaires servis à l’abonnement**
- **Impact environnemental de nos achats de papier**
- **Impact environnemental de nos offres de voyages et croisières**

# 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU REPORTING EXTRA FINANCIER : PÉRIMÈTRE, GOUVERNANCE, MÉTHODOLOGIE ET MODE DE SÉLECTION DES RISQUES

## 1. PÉRIMÈTRE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER

Au 30 juin 2022, le Groupe Bayard consolide dans ses comptes 27 sociétés, dont 15 en France et 12 hors de France ; la liste exhaustive figure en annexe des comptes consolidés.

La présente Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) concerne les 13 sociétés du Groupe en France et à l'international telles que listées ci-dessous ; les entités citées comme « hors périmètre » ne sont pas incluses dans le périmètre du reporting DPEF.

### PÉRIMÈTRE DPEF - FRANCE : 8 ENTITÉS

- à Montrouge : Bayard SA, Bayard Média Développement (BMD), Bayard Éditions (BEJ)
- à Toulouse : Milan Presse et Éditions Milan
- la Société d'Édition de Revues (SER) et Edoki Academy à Paris, Bayard Service (BSE) en régions

### PÉRIMÈTRE DPEF - HORS DE FRANCE : 5 ENTITÉS

Bayard Presse Benelux (BPB) à Bruxelles, Sailer Verlag GmbH & Co à Nuremberg, Bayard Inc. aux États-Unis, Bayard Revistas à Madrid, Bayard Afrique en Côte d'Ivoire

### HORS PÉRIMÈTRE DPEF : 14 ENTITÉS

- En France : Bayard Jeunesse Animation, CRER Bayard, ADF-Bayard Musique, Jaune Citron, La Chouette Radio, Bretagne Publications, Bayard Media International et Investissement (BMII)
- Hors de France : Bayard Presse Asie, Bayard Presse Canada, Publications Senior Inc, Edoki China, Studio 7, Sailer Verwaltung, Bayard Côte d'Ivoire

Ces 13 sociétés du périmètre DPEF représentent 97,5% du chiffre d'affaires consolidé 2021-2022 du Groupe.

## 2. LA GOUVERNANCE DU GROUPE BAYARD

Bayard SA est la maison-mère du Groupe.

La direction générale de la société est assurée par les 4 membres du Directoire, dont les pouvoirs et les limitations sont décrits à l'article 18 des statuts de la société Bayard. Le Directoire anime le développement du Groupe et son contrôle et arrête les principales décisions de gestion qui en découlent et contrôle leur mise en œuvre.

Il s'est adjoint deux directrices générales adjointes chargées respectivement des finances et du secteur jeunesse du Groupe.

Il s'appuie également :

- Sur deux Directions fonctionnelles Groupe : la Direction financière et la Direction des Ressources Humaines ;
- Sur les autres fonctions-supports telles que la Direction Juridique Groupe, la Direction des Opérations et des Achats, la Direction de l'Expérience Client, la Direction des Systèmes d'Information, la Direction RSE ;
- Sur des responsables chargés d'assurer une animation transversale Groupe sur des problématiques spécifiques liées aux marchés ou aux métiers (métier journaliste en particulier) ;
- Sur des instances spécialement missionnées, en particulier : le Comité Économique Presse

France (articulation entre les secteurs et les fonctions support, cohérence et efficacité des décisions) ; le Comité Directeur France qui regroupe les directeurs des principales fonctions-support et les responsables des secteurs éditoriaux de la presse et du livre (lieu d'échanges et de coordination des enjeux stratégiques du Groupe), un comité de pilotage RSE animé par la direction RSE de l'entreprise rattachée au Directoire avec un mode de gouvernance ouvert et participatif ;

- Et, enfin, sur un Secrétariat Général qui veille au bon fonctionnement des différentes instances et à la mise en œuvre des décisions.

Dans un souci de simplification et d'efficacité, les filiales françaises contrôlées à 100% sont constituées en SAS (Sociétés par Actions Simplifiées). La présidence de ces sociétés est assurée par Bayard. Des délégations de pouvoir en faveur des directeurs généraux de ces sociétés, non mandataires sociaux, ont été émises.

Enfin, le Directoire de Bayard désigne les représentants du Groupe au sein des Conseils d'administration des filiales étrangères.

### 3. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

#### PÉRIODE DE REPORTING

La période de reporting est l'exercice comptable, soit du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Pour la première fois cette année, les données sociales sont aussi présentées sur l'exercice comptable 2021-22, contrairement aux années précédentes où elles étaient calées sur l'année calendaire. Seul l'Index d'égalité hommes-femmes reste calculé sur l'année calendaire.

#### PÉRIMÈTRE DU REPORTING SUR LES DONNÉES SOCIALES

Comme les années précédentes, le reporting des données sociales ne concernera que la France (8 entités). Dans les filiales étrangères, soit les problématiques de pyramide des âges et d'égalité hommes-femmes ne sont pas pertinentes car il

s'agit souvent de petites unités soit elles ne sont pas traitées.

Les 8 entités du périmètre de reporting des données sociales représentent au 31-12-2021 99% de l'effectif total France en CDI et 77% de l'effectif total Groupe en CDI (Canada inclus).

#### PRÉCISIONS DE LANGAGE :

- « Groupe Bayard » désigne l'ensemble des sociétés mentionnées dans le rapport financier annuel
- « Bayard » désigne la seule société Bayard SA, maison-mère du Groupe
- « Bayard France » désigne Bayard et ses principales filiales en France (Bayard Éditions, BMD, Milan Presse, Éditions Milan, Bayard Service et la SER)
- « Bayard Montrouge » désigne l'ensemble des sociétés domiciliées au siège de Bayard 18 rue Barbès à Montrouge France
- « Les sociétés du périmètre DPEF » désignent l'ensemble des 13 sociétés ci-dessus mentionnées (si France seulement : périmètre France).

### 4. SÉLECTION DES RISQUES QUI FONT L'OBJET DU REPORTING EXTRA FINANCIER

Les risques présentés dans cette DPEF sont issus des principaux enjeux sociaux et environnementaux identifiés par la première cartographie des risques RSE formalisée en 2019 sur la base d'une matrice de matérialité réalisée par un consultant externe. Ils ont été sélectionnés et hiérarchisés en fonction de leur impact sur le Groupe et les parties prenantes et de notre capacité à les monitorer via des indicateurs de performance chiffrés. Les indicateurs de performance ont été définis les années passées.

À la suite des travaux d'actualisation de la cartographie des risques RSE au printemps 2022, présentée au Directoire en juillet 2022, nous avons choisi, en 2021-22, d'ajouter à ce reporting un nouveau risque qui sera piloté par la Direction RSE : l'impact écologique de nos offres de

croisières et de voyages. La Direction RSE travaille à la définition d'un indicateur de performance chiffré de ce risque.

Il résulte de cette mise à jour une liste de 6 risques faisant l'objet du reporting extra-financier 2021-2022 :

- 2 RISQUES SOCIAUX :

- La question de la pyramide des âges et de l'âge moyen des salariés
- La question de la mixité hommes-femmes et de l'égalité hommes-femmes

- 4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

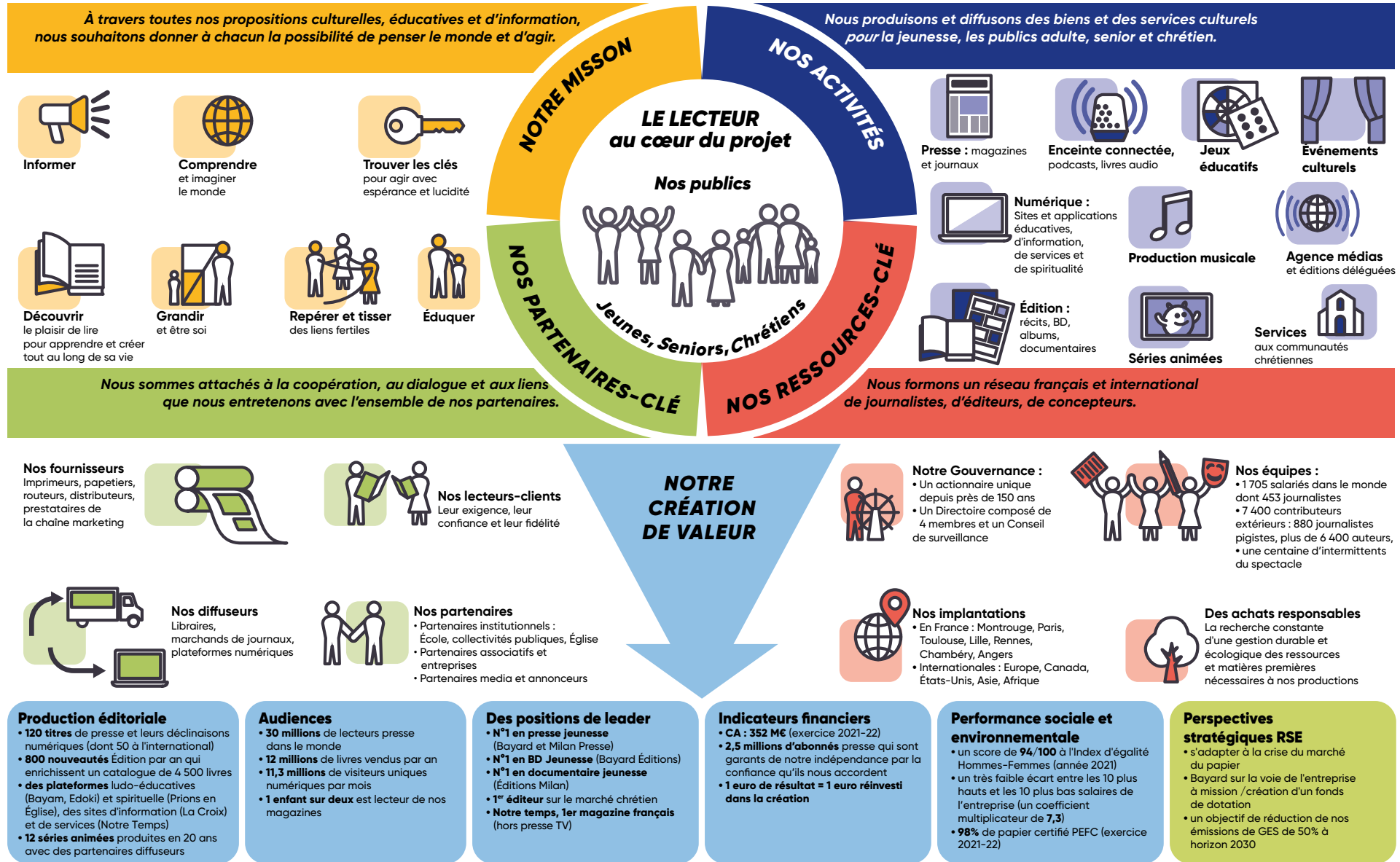
- L'impact environnemental des primes destinées à l'abonnement et des plus-produits destinés à la vente au numéro achetés en Chine
- L'impact environnemental de l'emballage sous film plastique des magazines destinés à l'abonnement
- L'impact environnemental de nos achats de papier
- L'impact environnemental de nos offres de voyages et de croisières

Nous précisons que le Groupe Bayard n'est pas exposé aux enjeux de lutte contre le gaspillage alimentaire, de promotion de l'alimentation responsable, équitable et durable, de combat pour le bien-être animal ou de promotion des activités sportives.

## 2. LE MODÈLE D'AFFAIRES

# Bayard, une aventure culturelle et spirituelle

Notre raison d'être : créons des liens fertiles !





### 3.

## DESCRIPTION DES RISQUES, POLITIQUES MISES EN ŒUVRE ET ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### A. PYRAMIDE DES ÂGES ET ÂGE MOYEN DE L'EFFECTIF

#### 1. DESCRIPTION DU RISQUE :

La structure de notre pyramide des âges (entités France) présente des déséquilibres porteurs de risques :

- **RISQUE DE VIEILLISSEMENT :**

Les salariés France ont une moyenne d'âge élevée et relativement stable depuis 2018 : environ 48 ans (48 ans en 2021-22 sur les filiales Bayard Montrouge / 47,2 ans sur les filiales Milan). Cette situation comporte un risque pour l'entreprise mais aussi pour les salariés, par manque de renouvellement des regards ou des modes de fonctionnement et de management.

En outre, dans un contexte de marché de l'emploi très porteur, nous constatons une difficulté à attirer de jeunes talents, notamment sur les métiers en tension ou en croissance, mais plus encore des difficultés à les fidéliser, faute de perspectives d'évolution professionnelle significative ou d'opportunités de management. Nous voyons donc partir des jeunes sur lesquels nous avons beaucoup investi, soit en termes de formation, soit en termes de salaire à l'entrée.

- **RISQUE SUR LE RENOUVELLEMENT DU MIDDLE MANAGEMENT :**

Une vague de départs à la retraite de managers à forte expertise se profile sur Bayard dès maintenant, et sur Milan à horizon 5 ans. Toutefois, la situation est différente entre les 2 entités :

- Côté Bayard : la tranche d'âge 35-45 ans, relève directe de la génération de managers actuelle, est sous-représentée, tout spécialement chez Bayard Jeunesse. De plus, elle pourrait, comme c'est le cas pour les plus jeunes, être tentée de revenir sur le marché du travail. Nous pourrions donc avoir un problème de reconstitution du vivier de managers, notamment dans les rédactions.

- Côté Milan : ce déficit sur les 35-45 ans n'existe pas, les rédacteurs en chef sont plus jeunes. L'objectif est seulement de prévoir/piloter la vague de départs et de réussir à faire les remplacements.

Il est donc nécessaire de mettre en place dans les entités France une politique destinée à attirer et fidéliser la tranche d'âge 25-35 ans et, côté Bayard, une politique spécifique destinée à fidéliser les 35-45 ans.

#### 2. POLITIQUE MISE EN ŒUVRE :

Les politiques visant à piloter l'âge moyen de l'effectif répondent globalement à des principes semblables chez Bayard et chez Milan :

- **UN OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer le renouvellement des générations et rajeunir l'entreprise. Il est difficile de poser un calendrier précis en face de cet objectif.**

- Gestion des entrées : poursuivre une politique de recrutement favorisant la diversité des âges, des profils et des expériences ;

- Gestion des sorties : aménager les fins de carrière et faciliter la transition entre activité et retraite (chez Milan : renouveler le mécanisme de retraite progressive qui existe déjà)

- Un objectif spécifique à Bayard : veiller à une répartition harmonieuse des différentes tranches d'âge de la pyramide des âges et assurer le renouvellement des générations dans les secteurs où la proportion de salariés les plus âgés est la plus forte.

De nombreuses mesures opérationnelles ont été mises en place, tout spécialement sur Bayard.

- Recours à de nouveaux canaux de recrutement afin de toucher de nouveaux profils notamment numériques (plateformes de recrutement telles que « Welcome to the jungle »)

- Mise en place d'un programme d'accueil qui permet aux nouveaux embauchés de s'intégrer plus rapidement et de se créer un réseau interne : chez Bayard, un parcours d'intégration (une journée d'accueil, des matinales, un livret d'accueil) ; chez Milan, un système de parrainage.

- Sur le plan des salaires : côté Bayard, des mesures sont mises en œuvre afin de rendre les niveaux de salaire des jeunes embauchés attractifs sur un marché en forte pression. L'objectif est de maintenir une cohérence avec les rémunérations de marché. Les jeunes à potentiel sont suivis et accompagnés en termes d'évolution de poste et d'évolution salariale.

- La DRH de Bayard mène aussi une politique soutenue de recrutement d'alternants afin de constituer un vivier de futures recrues. Elle favorise la conversion de ces contrats en CDD ou CDI.

Toutes ces mesures devront s'inscrire dans le cadre d'accords qui sont en cours de négociation entre les Directions des Ressources Humaines (DRH) et les instances représentatives du personnel.

- Côté Bayard, un nouvel accord d'entreprise portant sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) est en cours de discussion (le précédent accord étant arrivé à échéance au 30 juin 2020). Un premier volet « contrat de génération » sera traité en priorité. Deux autres volets suivront : gestion des emplois et des compétences, et développement professionnel.

- Côté Milan, de même, un démarrage de la négociation d'un accord GEPP à la rentrée 2022.

### **3. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

#### **RÉSULTATS DES MESURES DE RECRUTEMENT ET DE FIDÉLISATION DES JEUNES :**

De premiers résultats sont constatés mais c'est évidemment un chantier de moyen/long terme :

Le Groupe fait preuve d'un vrai engagement sur la question des alternants et des stagiaires. Leur nombre était en fort développement dans l'indicateur de l'année dernière (+17%). L'indicateur de cette année, soit le nombre d'alternants/stagiaires des 2 exercices cumulés 2019-20+2020-21, est impacté par les périodes de confinement qui ont rendu difficile l'intégration à distance de ces jeunes. Il baisse de 13% vs la période précédente et revient au niveau d'il y a 2 ans (soit 355 alternants et stagiaires présents sur 2019-2021 / 350 en 2017+2018). C'est Bayard SA qui porte le gros de l'effort : elle représente 76% des alternants et stagiaires alors qu'elle ne pèse que 60% de l'effectif total France.

- Nous travaillons à faire progresser le taux de transformation de ces alternants et stagiaires vers des contrats en CDD ou CDI : il est d'environ 11% en 2021-22. Un quart de ces conversions le sont vers des contrats en CDI => soit 10 recrutements en CDI en 2021-22.

- Le poids des moins de 35 ans dans le Groupe progresse nettement et régulièrement : en 2021-22 ils représentent 54% des recrutements en CDI et 15,6% de l'effectif total en CDI vs 38% et 11% en 2018.

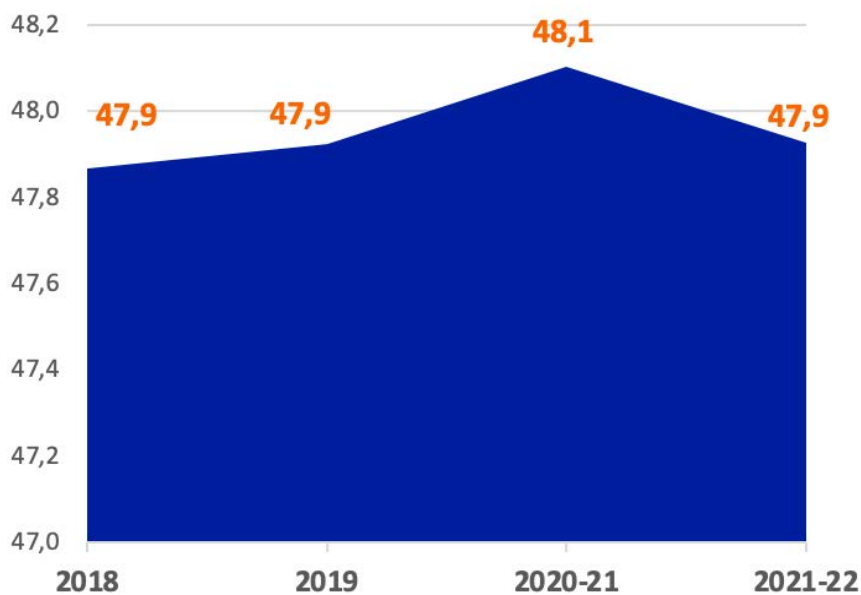
- En 2021-22, la courbe de la moyenne d'âge des filiales France s'infléchit légèrement à la baisse pour la première fois depuis 2018.

En ce qui concerne la volonté de fidéliser et consolider la tranche 35-45 ans chez Bayard, un plan très élaboré a été mis en place sur Bayard Jeunesse. Il comprend un volet offensif sur le recrutement et un volet formation avec la création d'une « École Bayard Jeunesse ».

## INDICATEURS DE PERFORMANCE :

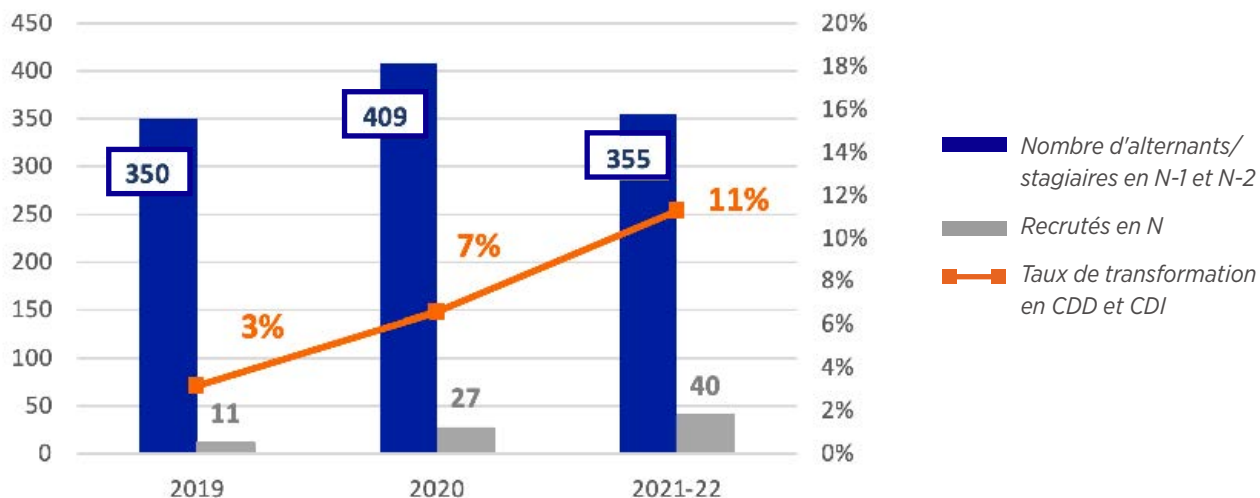
- Moyenne d'âge de l'effectif CDI
- Nombre d'alternants et de stagiaires présents sur les 24 mois précédant l'exercice N
- Taux de transformation de ces alternants/stagiaires en contrats CDD ou CDI sur N
- Part des salariés de moins de 35 ans dans les recrutements en CDI
- Part des salariés de moins de 35 ans dans l'effectif total en CDI

## MOYENNE D'ÂGE DE L'EFFECTIF CDI FRANCE :



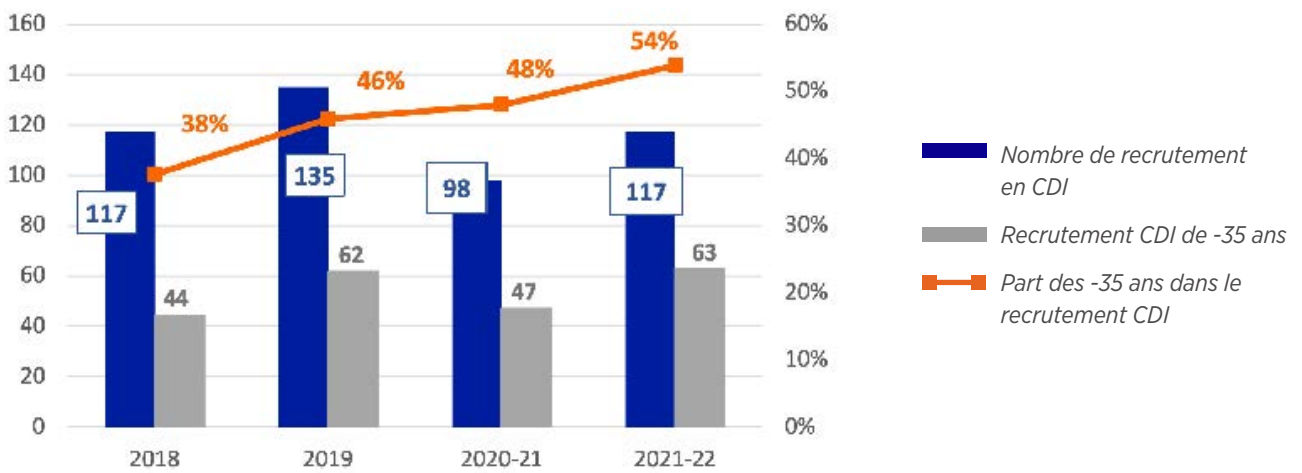
Bayard SA, BEJ, BMD, Milan Presse, Editions Milan, SER, BS, Edoki Academy

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALTERNANTS ET STAGIAIRES ET TAUX DE TRANSFORMATION EN CDD OU CDI :



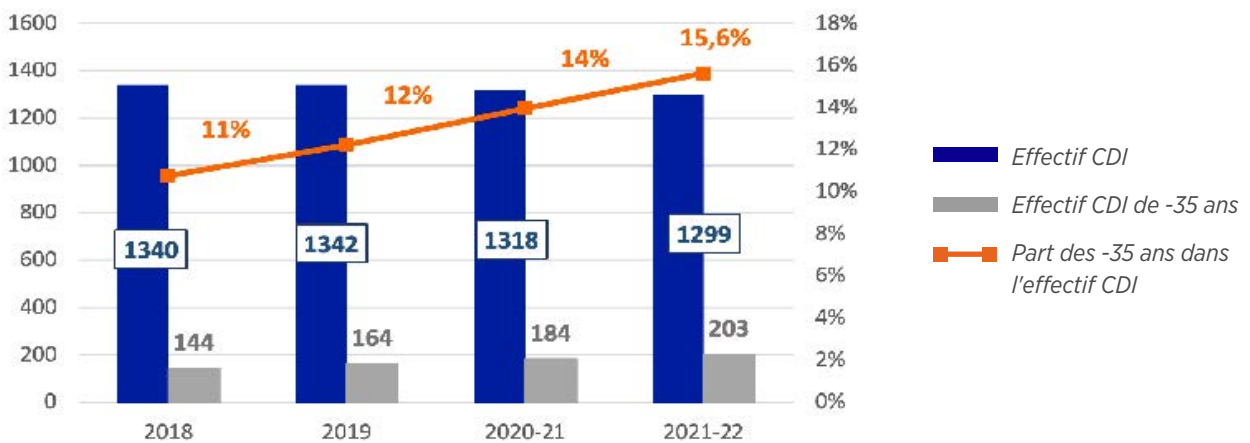
Bayard SA, BEJ, BMD, Milan Presse, Editions Milan, SER, BS, Edoki Academy

### PART DES - 35 ANS DANS LE RECRUTEMENT FRANCE EN CDI :



Bayard SA, BEJ, BMD, Milan Presse, Editions Milan, SER, BS, Edoki Academy

### PART DES - 35 ANS DANS L'EFFECTIF FRANCE EN CDI :



Bayard SA, BEJ, BMD, Milan Presse, Editions Milan, SER, BS, Edoki Academy

## **B. MIXITÉ HOMMES-FEMMES ET ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**

### **1. DESCRIPTION DU RISQUE**

- **LA QUESTION DE LA MIXITÉ HOMMES-FEMMES :**

Le Groupe Bayard France est une entreprise historiquement très féminine : 72,6% de femmes au 30 juin 2022 contre 72,5% en juin 2021. Ce déséquilibre hommes-femmes concerne toutes les principales entités (72,4% de femmes chez Bayard Montrouge / 81% de femmes chez Milan). Il est spécifique à certains secteurs (presse Jeunesse, édition Jeunesse) ou à certains métiers (éditorial, ressources humaines, réseau de délégués en écoles...). Une seule filiale n'est pas concernée par cette question : Bayard Service, qui comporte beaucoup de commerciaux et d'équipes techniques (40% de femmes seulement).

Cette situation entraîne le risque qu'une juste représentation de la réalité sociale du pays ne soit plus assurée dans les équipes éditoriales et, partant, dans les productions éditoriales. Cet enjeu est majeur pour Bayard Jeunesse. En outre, une mixité équilibrée est souhaitable pour assurer la richesse humaine des équipes et des relations entre les salariés, quel que soit le métier. Cette préoccupation est plus particulière à la DRH de Bayard Montrouge ; la DRH de Milan ne mène pas de politique active à ce sujet.

**OBJECTIF : le rééquilibrage de la part des hommes dans l'effectif géré par la DRH Montrouge.**

- **LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES :**

La question de l'égalité hommes-femmes dans le Groupe France continue d'être travaillée. En effet, même si les femmes sont présentes sur des postes de Direction (au Directoire, à la tête de plusieurs filiales, au secrétariat général / aux deux postes de

Directeurs(trices) Général(e)s Adjoint(e)s), elles ne le sont pas encore à hauteur de leur part dans l'effectif. En ce qui concerne les rémunérations, à niveau de poste et de responsabilité équivalents, et selon la méthodologie de calcul utilisée en interne par la DRH de Montrouge, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est contenu, même s'il reste à l'avantage des hommes (environ 9%). Les 3/4 de cet écart sont liés à la répartition inégale des sexes sur l'échelle des métiers : les femmes sont davantage présentes sur les postes les moins qualifiés ou sur des métiers moins bien rémunérés sur le marché du travail (par exemple l'édition) alors que les hommes sont davantage présents sur des métiers plus rémunérés (informatique).

**OBJECTIF : favoriser des parcours de progression professionnelle ascendante pour les femmes.**

### **2. POLITIQUE MISE EN ŒUVRE**

Le dispositif de rééquilibrage de la situation globale hommes-femmes consiste en deux accords spécifiques signés par les DRH de Bayard et de Milan ou en cours de discussion :

- Côté Bayard SA : l'Accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, signé en janvier 2021 (pour 3 ans)
- Côté Bayard Éditions : l'Accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, signé le 30 juin 2022 (pour 3 ans)
- Côté Milan : L'accord sur l'égalité hommes-femmes, signé en 2016 et applicable jusqu'en mai 2022, sera renégocié à compter du mois de septembre 2022.

*Ces accords prévoient les mesures suivantes :*

- Pour favoriser la mixité et augmenter la représentativité des hommes (Bayard Montrouge) :
- Favoriser le recrutement d'hommes quand cela est possible, surtout dans les secteurs où le déséquilibre est le plus marqué. Toutefois, la compétence doit toujours prévaloir sur l'enjeu de

mixité au moment du choix.

- Pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes : (Bayard et Milan)
- La construction de parcours professionnels permettant l'accès des femmes à des postes à responsabilité
- L'analyse et la correction des écarts de rémunération injustifiés entre les hommes et les femmes. Une enveloppe financière est affectée à cet objectif côté Bayard.
- L'amélioration des conditions de travail permettant la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle (droit à la déconnexion, horaires de réunions entre 9h et 18h).
- Côté Bayard : un volet de lutte contre le harcèlement moral et sexuel, les agissements sexistes et les discriminations et la lutte contre les stéréotypes culturels associés au genre.

### 3. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### RÉSULTATS :

Le rééquilibrage du nombre d'hommes et de femmes dans le Groupe France prendra du temps.

- Sur 4 ans, la proportion de femmes ne bouge quasiment pas au global : 72,6% en 2021-22, 72,5% en 2019 et 72,2% en 2018.
- Il n'y a qu'une filiale sur laquelle une dynamique semble enclenchée : Bayard Éditions, qui est passée sur cette même période de 93% de femmes en 2018 à 87% en 2021-22 (avec une baisse régulière).

La question de l'égalité hommes-femmes est évaluée annuellement (année calendaire), via le calcul de l'Index d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, qui comprend 5 indicateurs variés :

- La part des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations
- L'écart moyen de rémunération entre hommes et femmes à catégorie de poste équivalente

- La comparaison de la proportion d'hommes et de femmes ayant une promotion sur un an
- La comparaison de la proportion d'hommes et de femmes ayant une augmentation individuelle sur un an (hors situation de promotion)
- La part des femmes obtenant une augmentation individuelle dans l'année qui suit un congé de maternité

Bayard et Milan obtiennent régulièrement un score très élevé :

- Bayard : 94 sur 100 en 2021, en légère progression vs l'année précédente (93 en 2020)
- Milan : 93 sur 100 en 2019, puis 96 en 2020.

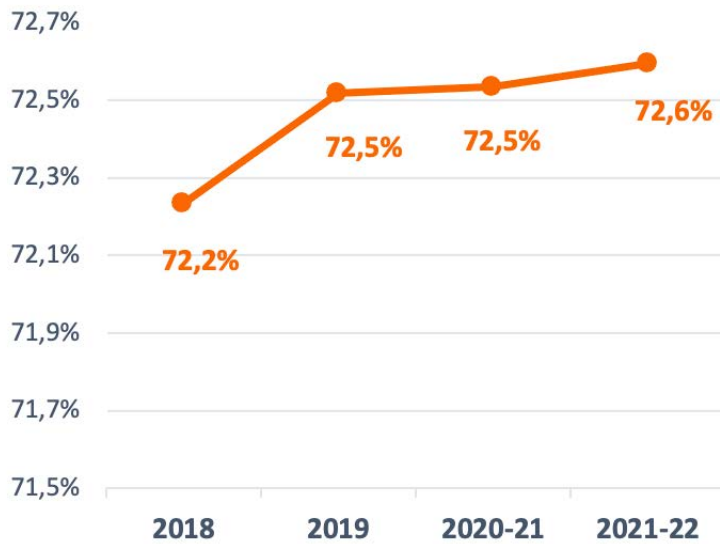
En 2021, le score baisse à 78 pour des raisons strictement mécaniques : 7 femmes figurent parmi les 10 plus hautes rémunérations alors que le plafond de l'indice est de 6 pour un même sexe ; la part des hommes dans les augmentations de l'année était ponctuellement élevée cette année-là. Ces deux indicateurs conduisent à dégrader la note globale, sans que pour autant cela traduise une situation désavantageuse pour les femmes.

Les engagements et indicateurs de suivis posés dans les accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont également évalués annuellement.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE :

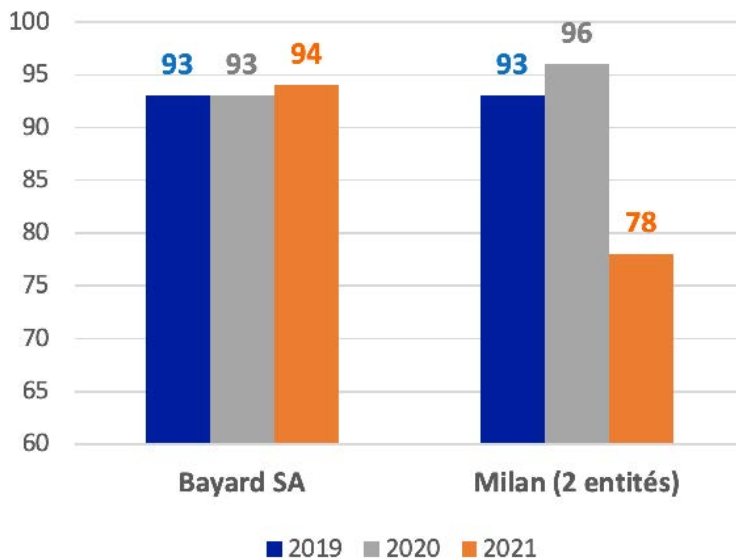
- Part des femmes dans l'effectif France en CDI
- Score de l'Index d'Égalité Professionnelle Hommes-Femmes

### PART DES FEMMES DANS L'EFFECTIF CDI :



Filiales France : Bayard SA, BMD, BEJ, Milan Presse, Editions Milan, SER, BS, Edoki Academy

### SCORE INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES-FEMMES



Bayard SA, Milan Presse, Edition Milan

## **C. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRIMES « ABONNEMENT » ET DES PLUS- PRODUITS « VENTE AU NUMÉRO » ACHETÉS EN CHINE**

### **1. DESCRIPTION DU RISQUE**

Les politiques marketing historiquement pratiquées dans la presse s'appuient sur des « cadeaux » booster de rendement : soit des primes-objet dans les campagnes de prospection abonnement, soit des « plus-produits » posés sur les exemplaires destinés à la Vente au Numéro (VAN). Il s'agit souvent d'objets achetés en Chine, pour lesquels il n'existe pas forcément de substitut en Europe : bagages, produits électroniques, figurines en plastique, objets complexes en papier.

Cette politique d'achats en Chine entraîne les risques suivants :

- **Risques environnementaux pour nos parties prenantes (nos clients / la planète) :**
  - Qualité sanitaire : possible présence de substances chimiques potentiellement toxiques dans les vernis, les peintures, les plastiques et même les tissus de la bagagerie ;
  - Traçabilité des produits : visibilité sur la provenance, les conditions de production, les politiques sociales et environnementales des sous-traitants de nos prestataires ;
  - Difficultés de recyclage pour les produits électroniques et pour les bagages ;
  - Empreinte carbone : processus de production en Chine plus carbonés, impact du transport.
- **Risques induits pour l'entreprise :**
  - Risque de conformité (norme jouet)
  - Risque de réputation : sensibilité croissante de nos lecteurs, spécialement les parents Jeunesse et le public catholique, à ces questions de droits de l'homme et d'écologie.

### **2. POLITIQUE MISE EN OEUVRE**

Le Groupe Bayard mène depuis plusieurs années une réflexion pour sortir du « tout primes », sans mettre trop en péril sa rentabilité, réflexion encore accélérée par la mise en place de notre stratégie RSE et la crise sanitaire. Les achats de primes et de plus-produits sont totalement centralisés au niveau de la Direction des Operations et des Achats (DOA) pour les filiales françaises, ce qui permet une forte maîtrise de notre politique d'achats. Les principaux objectifs de la politique de la DOA sont :

- Baisser régulièrement le volume global d'achats de primes et plus-produits : par une reconversion des politiques de mass marketing vers des stratégies commerciales plus qualitatives
- Réduire régulièrement la part de ces achats effectuée en Chine et éventuellement les remplacer par des primes responsables fabriquées en Europe : sur La Croix et Prions en Église par exemple, les primes électroniques ou fabriquées en Chine ont été totalement supprimées et remplacées par des primes éditoriales depuis septembre 2018.
- Maintenir autour de 90% la part de nos achats effectués auprès de Fournisseurs évalués par Ecovadis avec une note supérieure à 40 : Ecovadis évalue la chaîne d'approvisionnement sous 4 dimensions (impact environnemental, conditions de travail, éthique des affaires, achats responsables). La note Ecovadis standard en dessous de laquelle nous ne souhaitons pas nous engager avec un fournisseur est de 40.



### 3. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### PRIMES DESTINÉES À L'ABONNEMENT

Ce chantier a démarré il y a plusieurs années déjà par le volet « primes à l'abonnement » qui ne représente toutefois qu'une petite partie du total des achats (22% en 2018-19 et 14% en 2021-22)

Nous avons réussi à baisser fortement la consommation de primes « abonnement » sur la jeunesse et le religieux, mais cela est plus compliqué sur Notre temps et Le Pèlerin où la suppression des primes électroniques et de bagagerie se traduit par une forte baisse des rendements. L'enjeu est pourtant important, car ces deux types de primes pèsent significativement dans notre bilan carbone.

- L'année 2021-22 est un palier décisif car, tous secteurs confondus, le volume global des achats de primes a baissé de 45% vs 2020-21. Par rapport à l'historique de 2018-19, le volume global acheté a été réduit de plus de moitié (environ 850 000 objets en 2021-22 vs presque 2 millions en 2018-19),
- La part achetée en Chine baisse aussi régulièrement jusqu'à devenir résiduelle : elle est passée de 75% du total en 2018-19 à 13% en 2021-22.

**OBJECTIF : Des objectifs chiffrés accompagnés d'un calendrier de mise en œuvre ont été fixés pour la première fois dans la feuille de route RSE intégrée au CP 2022-23 : suppression totale des primes abonnement venues d'Asie sur la presse Jeunesse à horizon 2 ans et sur la presse Adulte à horizon 4 ans.**

#### PLUS-PRODUITS DESTINÉS À LA VENTE AU NUMÉRO

Le travail sur le volet « plus-produits de la VAN » (86% du total des achats en 2021-22, soit environ 5 millions d'objets) est plus compliqué :

- Certes, le volume global des achats de plus-produits VAN baisse à un rythme régulier,

même s'il est modéré : soit en 2021-22 une baisse de -16% vs 2019-20 ( -27% vs 2018-19) ; mais il demeure élevé.

- De plus, la part achetée en Chine est encore de 92% en 2021-22.
- Un gros travail d'amélioration de la qualité des produits achetés en Chine a été mené (sourcing des bois et des papiers, utilisation d'encres végétales).

Nous sommes encore en R&D sur ce dossier, avec une accélération en 2021 :

- La principale alternative française aux objets achetés en Chine est le plus-produit papier. Une usine à Toulouse capable de fabriquer ce type de produits a été testée en 2021.
- À l'été 2021, a été testée pour la première fois à grande échelle sur la presse jeunesse Bayard et Milan une vraie stratégie de substitution plus-produits objets/plus-produits en papier. Sur les datés juillet août et septembre 2021, nous avons atteint un score historiquement élevé de part de plus-produits fabriqués en France : soit 54% vs 4% l'été précédent. Cette nouvelle politique promotionnelle s'est accompagnée d'une baisse des ventes : modérée sur les parutions Bayard, plus importante sur les parutions Milan. Pas de généralisation envisagée à ce stade mais des décisions au cas par cas.
- Ce travail a malheureusement été freiné à partir de la fin de 2021 et en 2022 par la forte hausse du prix du papier, dans un contexte de pénurie. Les solutions adoptées ont été variées : soit la suppression pure et simple des plus-produits (Wakou, Wapiti) soit malheureusement parfois le retour à des achats de plus-produits en Chine

**OBJECTIF : Il est un peu tôt pour se fixer un objectif opérationnel contraignant mais nous pourrions envisager d'atteindre dans les 3 ans un seuil de 50% de nos plus-produits « papier » fabriqués hors de Chine.**

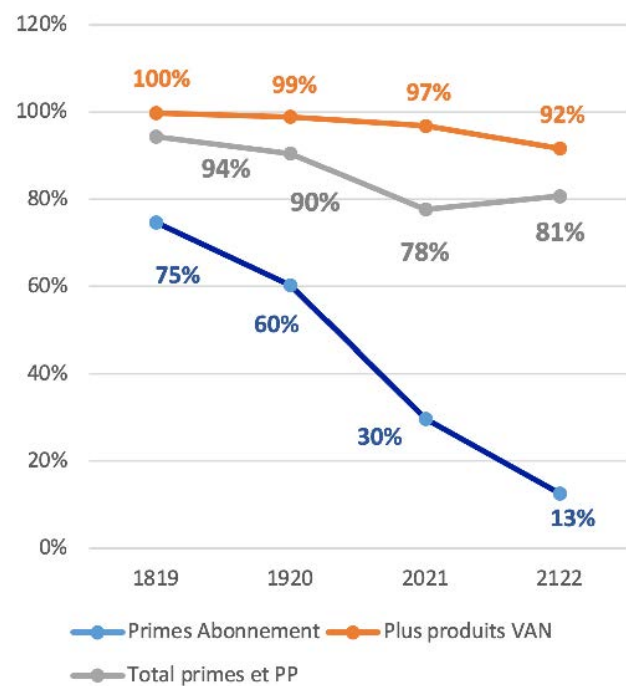
## NOTATION ECOVADIS DES FOURNISSEURS DE PRIMES ET PLUS-PRODUITS :

Seuls 1/3 de nos fournisseurs de primes et de plus-produits sont notés Ecovadis avec une note > 40 (6 sur 20) mais ils représentent 88% de nos achats. Il faut noter que notre principal fournisseur de plus-produits VAN, GNG promotion (92% du total), est une société française. Elle importe ses produits de Chine mais déploie une politique très active de contrôle de ses prestataires chinois.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE :

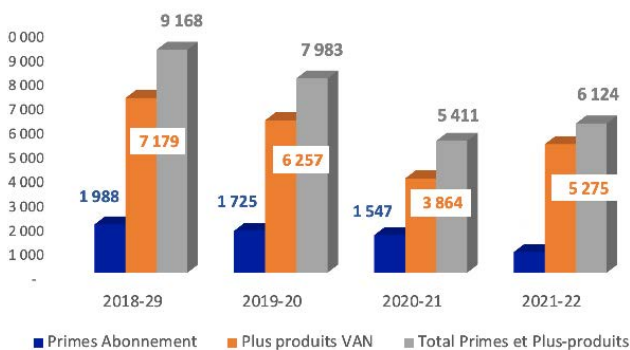
- Quantité totale de primes et plus-produits achetés
- Part de ces primes et plus produits achetés en Chine
- Part des produits achetés auprès des fournisseurs ayant obtenu une note Ecovadis supérieure à 40

## PART DE PRIMES ET PLUS-PRODUITS ACHETÉS EN CHINE - FRANCE



Bayard SA, Milan Presse, SER, BS, BPB

## QUANTITÉ TOTALE DE PRIMES ET PLUS PRODUITS ACHETÉS - FRANCE (EN KEX) :



Bayard SA, Milan Presse, SER, BS, BPB (sur les filiales internationales, les primes ne sont pas distinguées des plus-produits)

## **D. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EMBALLAGE SOUS FILM PLASTIQUE DES EXEMPLAIRES SERVIS À L'ABONNEMENT**

### **1. DESCRIPTION DU RISQUE**

Les magazines et journaux livrés aux abonnés et ceux vendus en kiosque en couplage (2 magazines ensemble) ou avec des plus-produits promotionnels nécessitent un emballage pour protéger la revue et les encarts ou objets qu'elle comporte et permettre l'apposition de l'adresse de l'abonné. Jusqu'à 2019, l'équipement industriel de nos fournisseurs ne permettait pas d'envisager une autre solution que le film plastique.

Compte tenu des volumes (environ 50 millions d'objets presse envoyés aux abonnés du Groupe en 2021-22), l'enjeu de pollution par les films plastiques de l'abonnement est considérable. D'autre part, nous courons un réel risque d'image sur cette question, surtout vis-à-vis de nos clients Jeunesse Bayard et Milan, très engagés sur la question environnementale. Sans parler du potentiel hiatus avec notre ligne éditoriale, puisque nos publications œuvrent à éduquer les enfants à devenir des citoyens éco-responsables.

En outre, la loi AGEC (Anti Gaspillage Eco Circulaire) votée en octobre 2020 a interdit tout envoi sous film plastique à compter du 1er janvier 2022. Nous avons donc désormais un enjeu de conformité.

### **2. POLITIQUE MISE EN OEUVRE**

C'est largement sous l'impulsion du Groupe Bayard que la filière presse et singulièrement notre routeur France Routage se sont mis à la recherche d'une solution alternative. Une piste qui était apparue à la fin des années 2010, le film « Home compost », a été abandonnée car incompatible avec la loi AGEC (ce film comportait un pourcentage de matières issues d'hydrocarbures, compostables mais non recyclables). La recherche a finalement

abouti en 2020 à une solution industrialisable : l'enveloppe papier thermoscellée. Elle est enduite d'une très fine couche de latex, compatible avec le recyclage. La colle utilisée est à base aqueuse, non perturbatrice.

Au cours de l'année 2021, France Routage a équipé environ la moitié de son parc de machines adaptées à cette technique. Ce déploiement a été stoppé fin 2021 du fait de la pénurie de papier thermoscellé, obligeant le routeur à conserver les deux technologies en parallèle. Il se poursuivra dès que cette crise sera finie, même si à date nous ne disposons pas d'un calendrier précis.

En ce qui concerne l'emballage des exemplaires destinés à la VAN, la recherche est encore en cours (solutions de cartonnage par exemple).

### **3. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

#### **RÉSULTATS**

La bascule de nos films vers l'enveloppe papier thermoscellée a donc démarré à grande échelle au cours du 2e semestre 2021 (même si des tests avaient été réalisés l'exercice précédent, sur Bayard Jeunesse notamment) et concerne à fin juin 2022 :

- 100% des abonnés des titres Bayard Jeunesse et Milan (depuis l'automne 2021)
- 100% des abonnés de la presse Territoires chez Milan
- 100% des abonnés de la Croix l'hebdo (les abonnés à l'Hebdo ainsi que les abonnés à La Croix qui ont l'option L'hebdo du week-end - depuis l'été 2021).

Le quotidien La Croix, quant à lui, est envoyé à découvert avec une étiquette repositionnable depuis l'hiver 2021-22.

Au global, en 2021-22, 47% des exemplaires servis à l'abonnement dans tout le Groupe le sont sans film plastique, vs 16% seulement l'année précédente (ce pourcentage devrait augmenter fortement l'an prochain avec l'effet année pleine du changement) :

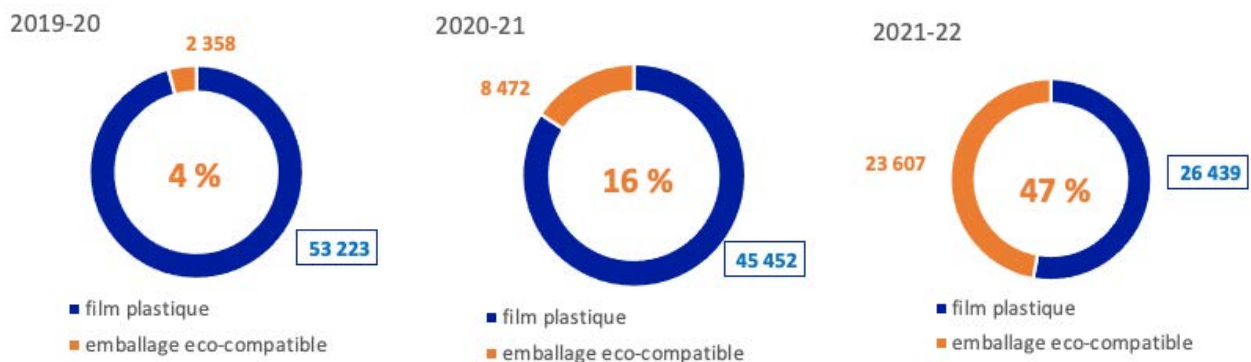
- 38% sont servis sous enveloppe thermoscellée en 2021-22 (16% en 2020-21)
- 9% sont servis sans emballage, sous simple étiquette (0% en 2020-21)
- 53% sont encore servis sous film plastique (84% en 2020-21) => ce qui représente encore 26 millions d'exemplaires

À noter que sur les filiales étrangères, la part d'emballages plastiques est encore de 99,6% dans ce reporting. Pourtant, Bayard Inc. déclare avoir progressé dans le déploiement d'emballages alternatifs, mais la filiale n'a pas été en mesure de nous donner le détail chiffré de ses solutions d'emballage. Elle est comptée à 100% en films plastiques.

**OBJECTIFS : Sur Bayard, tendre vers le 0% de film plastique et basculer au cours de l'exercice prochain les titres encore sous film plastique en juin 2022 soit :**

- Le portefeuille d'abonnés des titres Senior et Religieux (objectif : au 1er janvier 2023)
- Le portefeuille d'abonnés en Belgique (objectif: en décembre 2022)

**ÉVOLUTION DU VOLUME (EN K EX) ET DU % DES EXEMPLAIRES ABONNEMENT SERVIS SANS FILM PLASTIQUE :**



Bayard SA, Milan Presse, SER, BPB, Sailer, Revistas, Bay Inc, BP Afrique

## **E. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACHATS DE PAPIER**

### **1. DESCRIPTION DU RISQUE :**

En tant qu'éditeur de presse et d'édition, le Groupe Bayard est un gros consommateur de papier.

Les risques que la production de papier fait courir à l'environnement sont multiples :

- Risques de déforestation et de dégradation de la biodiversité
- Risques de gaspillage d'eau : la fabrication de pâte à papier demande une grosse quantité d'eau
- Risque de pollution des milieux aquatiques : notamment lors de la phase du blanchiment

Les fournisseurs doivent donc pouvoir garantir l'origine des bois qu'ils utilisent pour produire la pâte à papier, la qualité de leur politique de gestion de l'eau et le caractère non polluant de leurs méthodes de production. L'achat de papiers labellisés auprès de fournisseurs dûment évalués est un enjeu stratégique.

En outre, l'organisation partiellement décentralisée et assez complexe de notre processus d'achat de papier est également facteur de risque :

*Le périmètre sous contrôle est celui pour lequel la DOA achète le papier : 70% du total Groupe*

- La totalité de la presse France hors Bayard Service (Bayard, Milan Presse, la SER, BPB).
- Environ 1/4 de l'Édition France (Bayard et Milan)

*Le risque de moindre maîtrise concerne les achats hors DOA : 30% du total Groupe*

- Presse paroissiale France : Bayard Service, en tant qu'éditeur délégué pour ses clients qui éditent de la presse paroissiale, achète son papier séparément, via ses imprimeurs régionaux.

- Papier pour l'Édition France acheté directement par les imprimeurs en Europe ou en Chine : il s'agit du papier des livres semi-complexes auparavant fabriqués en Chine mais désormais rapatriés en Europe (Italie et Roumanie principalement) et du papier des livres complexes encore fabriqués en Chine. En plus des enjeux environnementaux (process industriel plus carboné, traçabilité des bois...), cette délocalisation en Asie pourrait comporter des enjeux en matière de pratiques sociales. C'est notre zone de risque principale.

- Filiales internationales : nos filiales à l'étranger (Bayard Inc., Bayard Revistas, Sailer, Bayard Afrique) achètent elles-mêmes en direct leur papier.

Un troisième risque, conjoncturel, a surgi au cours de l'exercice 2021-22 : difficultés d'approvisionnement dans un contexte de grave pénurie de papier et de forte hausse du prix avec, pour corollaire, la crainte de ne plus être en mesure de choisir la qualité de nos papiers. Cette pénurie est la résultante de la hausse des coûts d'acheminement des matières premières et de l'énergie, commencée avant même la crise en Ukraine, et d'un mouvement social de plusieurs mois chez l'un de nos principaux producteurs de papier, UPM.

### **2. POLITIQUE MISE EN ŒUVRE :**

Depuis plusieurs années le Groupe Bayard travaille à augmenter la part de papier certifié PEFC ou de papier recyclé dans l'ensemble de ses approvisionnements, tant pour la presse que pour l'édition.

Le label PEFC assure que sont respectés les critères environnementaux, de gestion durable du patrimoine forestier, de gestion de l'eau et des sols, de respect des hommes. Les fournisseurs de papier PEFC sont contraints par cette norme d'attester de leur politique de gestion des eaux usées (qui doit être certifiée ISO 14001), de leur politique de réduction des gaz à effet de serre

(transport et fabrication), de techniques de blanchiment exemptes de chlore ainsi que de leur politique sociale (sécurité, sous-traitance).

Le papier recyclé est issu du papier PEFC. Augmenter la part du papier recyclé n'est pas un objectif pour Bayard, même si un tel papier est utilisé lorsque cela est possible (par exemple, pour une partie de la fabrication de La Croix). En effet, sa qualité n'est pas adaptée à la production de magazines et de livres.

L'autre pilier de cette politique d'achat papier consiste à sélectionner nos fournisseurs, et tout spécialement les fournisseurs chinois, selon des labels internationaux de notation : Ecovadis et Book Chain.

- Ecovadis : la notation ne s'applique qu'en Europe. Comme pour les achats de primes et de plus-produits, nous souhaitons travailler avec des fournisseurs ayant une note minimale de 40.

- Book Chain Project : organisme spécialisé sur l'édition avec une vraie expertise métier. Book Chain évalue de façon transparente l'origine du bois et les modes de gestion de la forêt pour l'essentiel des papiers utilisés dans l'industrie du livre (système PREPS). Il permet également de partager entre éditeurs les évaluations et certifications RSE des fournisseurs sur l'ensemble du globe. En 2021-22, Book Chain a intégré le bilan carbone dans ses critères d'évaluation.

L'exercice 2021-22 a été marqué par un renforcement de la coopération avec notre diffuseur Hachette Livre sur le sujet de la traçabilité des papiers : Hachette partage désormais avec nous sa blacklist de papiers chinois non vertueux. Ces informations complètent très utilement celles de Book Chain : elles ont ainsi permis de rejeter un papier ukrainien qui était pourtant certifié, mais dont la traçabilité n'était pas assurée.

Enfin, le Groupe a fait tous ses efforts pour trouver des réponses à la situation de pénurie de papier qui permettent de préserver nos engagements RSE :

- Sur la presse : choix d'un prestataire de secours européen (Kabel en Allemagne) et combat pour maintenir la qualité 100% PEFC du papier, au prix d'importants surcoûts.

- Sur l'édition/papier acheté en Chine : de même, toutes les propositions de papier non PEFC qui nous auraient permis d'obtenir des délais d'approvisionnement moins longs ont été refusées.

#### **OBJECTIFS :**

- **Atteindre 100% de papier certifié PEFC ou recyclé sur l'intégralité du périmètre. En raison de la crise du papier et des difficultés d'approvisionnement, nous ne pouvons pas poser un calendrier précis en face de cet objectif (horizon 5 ans).**

- **Maintenir autour de 90% la part de papier achetée auprès de Fournisseurs évalués Ecovadis avec une note > 40.**

### **3. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE :**

#### **RÉSULTATS :**

Depuis 3 ans, nous convergeons étroitement vers l'objectif de 100% de papier certifié PEFC ou recyclé, même sur les secteurs qui achètent leur papier hors DOA : 98% de tous les achats de papier du Groupe sont certifiés ou recyclés en 2021-22 vs 97% en 2020-21 et 93% en 2019-20. La situation est globalement assez homogène sur l'activité presse (99%) et sur l'édition (96%).

- Sur la presse France : nous sommes à 100% pour la première fois en 2021-22 car BSE, qui achète son papier hors DOA, a réussi cette année à atteindre 100% de papier PEFC (c'était 63% l'an dernier).

- Sur l'édition France : nous sommes à 99,3% de papier certifié ou recyclé => 100% depuis 2 ans sur la partie achetée via la DOA / 99% sur la partie achetée localement en Chine ou Europe.

- Périmètre Presse International : la part de papier certifié ou recyclé est de 90%, stable vs N-1. Toutes les filiales sont à 100% sauf Sailer qui n'utilise que 64% de papier PEFC.

- Édition International : une seule filiale Bayard Inc. qui n'utilise pas de papier certifié ou recyclé.

La politique de sélection des fournisseurs de papier via la notation Ecovadis a également donné de bons résultats sur le périmètre France et Europe :

- Sur la presse France : la part de fournisseurs notés Ecovadis a doublé entre 2019-20 (36%) et 2021-22 (75%). Sur l'édition France via la DOA elle est de 80%. Sur le périmètre hors DOA, nous n'avons les chiffres que pour les achats en Europe et la part de fournisseurs Ecovadis est de 56%.

- Ils ont tous une note supérieure à notre standard minimum de 40.

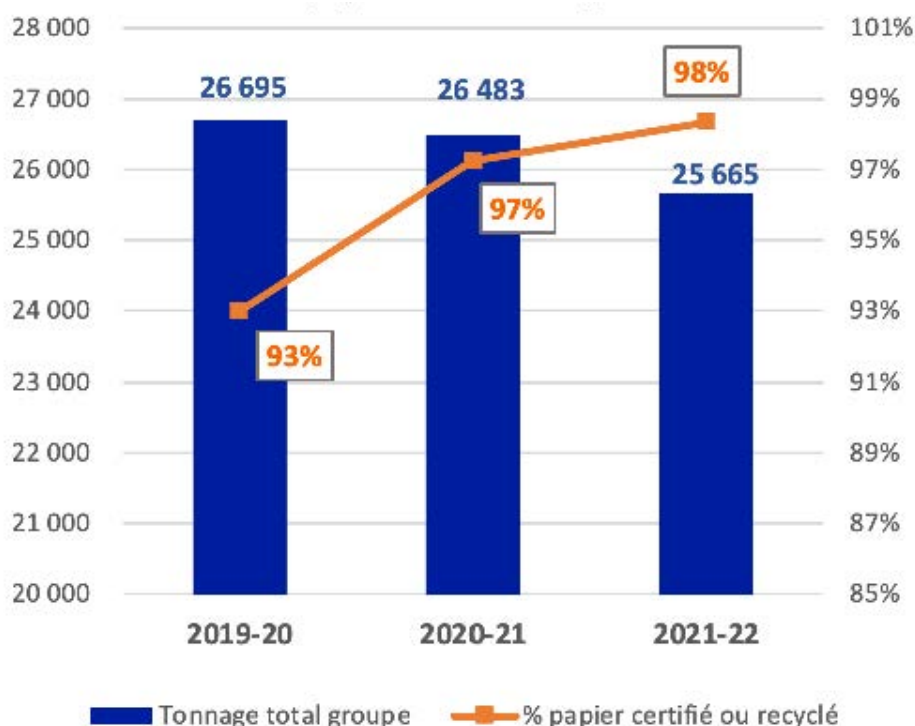
- La part de papier achetée auprès de ces fournisseurs évalués Ecovadis au-dessus de 40 est significative : 84% sur la presse France, 99% sur l'édition via la DOA, et 70% sur l'édition hors DOA (périmètre papetiers Europe seulement)

L'an prochain nous devrions obtenir les chiffres de notation Book Chain des achats Édition effectués en Chine.

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE :

- Part de papier certifié PEFC ou recyclé sur le volume total de papier acheté
- Part de papier achetée auprès de fournisseurs évalués Ecovadis avec une note supérieure à 4

#### TONNAGE TOTAL DE PAPIER ACHETÉ (EN KT) ET PART DU PAPIER PEFC OU RECYCLÉ



Bayard SA, BEJ, SER, BPB, BS, Milan Presse, Editions Milan, Revistas, Sailer, Bayard Inc, Bayard Afrique

## **F. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS OFFRES DE VOYAGES ET CROISIÈRES**

### **1. DESCRIPTION DU RISQUE :**

Bayard propose à ces lecteurs une offre de voyages, organisée par des partenaires voyagistes, en partenariat avec les titres de presse du Groupe. C'est une activité historique : en effet, l'organisation des premiers pèlerinages, il y a bientôt 150 ans, a donné naissance au bulletin de liaison Le Pèlerin, premier titre de presse et fondateur de la maison Bayard. C'est en outre une activité essentielle pour rassembler et rencontrer nos communautés de lecteurs, tisser des liens et nourrir nos lignes éditoriales.

Depuis 2013, Bayard a amplifié et diversifié son offre en sélectionnant des partenaires différents : voyages culturels, croisières fluviales ou maritimes, pèlerinages... Des propositions en forte affinité avec les attentes et les centres d'intérêts de ses publics et une singularité qui réside dans l'accompagnement de ces produits par des animateurs spirituels, journalistes ou représentants des titres du Groupe.

Or, lors du Bilan carbone réalisé par le Groupe juste avant la crise sanitaire (scope 1, 2 et 3 sur l'exercice 2018/2019, mis à jour en 19/20, notamment sur l'activité voyages), il est apparu que cette activité « tourisme » avait un poids très significatif dans le total des émissions carbone (11%), surtout au regard de sa taille modeste.

Le Groupe a donc lancé un chantier visant à réduire l'empreinte carbone de son offre de voyages, tout en cherchant à préserver cette activité historique, vertueuse sur le plan éditorial, créatrice de liens, et apporteuse d'une marge significative pour le secteur éditorial dont elle dépend.

### **2. POLITIQUE MISE EN ŒUVRE :**

Une stratégie en deux temps a été mise en place dès le redémarrage de l'activité après la crise sanitaire :

- Renoncer dès l'exercice budgétaire 2021/22 aux voyages les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>, en l'occurrence des voyages ou croisières (fret avion + bateau) à destination de la Patagonie et du Groenland. Cette décision ayant un impact direct sur la marge du Groupe a été facilitée par le fait que l'activité n'avait pas encore retrouvé les volumes d'affaires habituels.

- Lancer une démarche à moyen terme de refondation de notre offre de voyages. Ainsi, en mai 2022, l'entreprise a lancé un travail de design avec ses partenaires voyagistes et ses lecteurs pour identifier et imaginer de nouvelles formes de voyages éco-responsables et des expériences durables.

**L'objectif : proposer un catalogue de voyages renouvelé et conforme à nos objectifs de réduction de GES, à horizon 3 ans. Entre le lancement de ce travail et la mise sur le marché de ce nouveau catalogue, Bayard expérimente et propose d'ores et déjà des offres plus durables et plus vertueuses sur le plan écologique, propositions qui auront vocation à s'étoffer au cours des trois années à venir.**



### 3. RÉSULTATS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE :

Ce nouveau risque sera évalué dans le cadre de la démarche globale de refondation de notre offre de voyages.

À ce jour, la définition d'un indicateur environnemental de performance (type eq CO2) s'avère compliquée. En effet, le choix de la valeur nette ou la part d'émission de GES de l'activité voyage dans le bilan carbone global se heurte à différents obstacles :

- L'impossibilité, faute de ressources nécessaires, de mettre à jour le bilan carbone chaque année.
- La complexité de mesurer finement l'équivalent CO2 de tous les voyages organisés en 2021/22 sans l'accompagnement du cabinet avec lequel l'entreprise a réalisé son bilan carbone.

Cependant, on peut aussi envisager de suivre les indicateurs suivants qui concourent à la réduction de l'impact environnemental de l'activité :

- Nombre de voyages organisés avec des opérateurs labellisés (type ATR : Agir pour un Tourisme Responsable) ou engagés dans le « slow tourisme » ; les voyages éco-responsables ;
- Diminution des voyages longue distance qui nécessitent un fret aérien important au profit des voyages utilisant des mobilités douces type train ;
- Choix d'opérateurs voyagistes travaillant avec et auprès d'agences et d'acteurs locaux eux-mêmes engagés dans une démarche responsable (respect des écosystèmes et découverte des cultures et des populations) ;
- Etc.

La Direction RSE, dont l'équipe s'étoffe à partir d'octobre 2022, a donc décidé de prendre le temps de travailler sur la définition d'un ou plusieurs indicateurs pertinents sur l'année à venir, dans la perspective de la DPEF de l'exercice 2022-23. Mais en affichant cet enjeu dès la DPEF 2021-22, malgré l'absence d'indicateurs, elle manifeste sa volonté de s'engager fortement sur cette question.



# RAPPORT ANNUEL

---

**2021-2022**

**NOVEMBRE 2022**

# SOMMAIRE

- PAGE 32** Rapport de gestion groupe
- PAGE 38** Organigramme simplifié
- PAGE 40** Principales données consolidées
- PAGE 41** Bilan consolidé
- PAGE 42** Compte de résultat consolidé
- PAGE 43** Tableau de flux de trésorerie
- PAGE 44** Liste des sociétés consolidées
- PAGE 46** Annexe consolidée
- PAGE 63** Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- PAGE 67** Gouvernance et CSE

# RAPPORT DE GESTION

## ACTIVITÉ DU GROUPE

Exercice clos au 30 juin 2022



## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et la récession économique mondiale, l'activité économique s'est redressée en 2021, dans un contexte sanitaire pourtant encore fragile.

Pour les médias, 2021 a été marquée par la reprise publicitaire, la reconfiguration du marché de la vente au numéro en France, une belle croissance du marché de l'édition, la montée des usages digitaux, et un début de reprise des activités voyages et événements.

Pour Bayard, le contexte général a largement bénéficié à nos activités d'édition et presse jeunesse, soutenues par la demande de biens culturels, et permettant au groupe de dégager un résultat historiquement élevé en 2020-21.

Depuis la fin 2021, l'économie globale se heurte à une ère de ralentissement économique et une montée de l'inflation, en particulier du papier pour notre secteur, et à des difficultés d'approvisionnement liées à la reprise de l'activité, accentuées par la situation internationale.

Pour le groupe, l'exercice 2021-22 dégage de bons résultats, grâce notamment à bon premier semestre, et en dépit de la hausse des coûts.

Concrètement, la presse Jeunesse de Bayard et Milan, après une année 2020-21 record, a vu son chiffre d'affaires se stabiliser cette année. Grâce à un niveau de portefeuille abonnés élevé en début d'exercice,

les diffusions moyennes abonnement sont stables d'une année sur l'autre. Les ventes kiosques, qui avaient bénéficié l'an dernier des confinements, ont retrouvé un niveau d'avant crise.

Sur l'Édition, les effets de l'inflation se sont fait sentir dès le premier semestre de l'exercice avec notamment une forte pression sur les coûts de transports, et la situation s'est aggravée avec la guerre en Ukraine. Néanmoins, une bonne tendance du marché au premier semestre de l'exercice et une belle dynamique de la Bande Dessinée chez Bayard Editions et de l'ensemble du catalogue de Milan ont permis aux deux maisons d'édition en France de voir leur chiffre d'affaires progresser légèrement. Les marges se maintiennent à des niveaux bien supérieurs à ceux des années antérieures à 2020-21.

L'année a été marquée par le développement de l'audio avec le lancement réussi de l'enceinte pour les enfants Merlin par la Chouette Radio, filiale créée en mars 2021 en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et Radio France. Avec 9,9 millions d'audio-lecteurs en 2022, l'audio progresse incontestablement dans les usages de lecture des Français. Pour répondre à cette demande, Bayard a par ailleurs lancé le label « À écouter », un catalogue audio de 200 livres. L'imaginaire des enfants est au cœur du développement de cette nouvelle proposition pour les familles.

L'acquisition par le groupe de 70% des parts de la société Edoki (éditeur de solutions ludo-éducatives numériques destinées aux 3-10 ans) en octobre 2021 et de 51% des parts de Poppik (éditeur de posters pédagogiques et jeux éducatifs) par les Éditions Milan en février 2022 viennent renforcer la dynamique du groupe sur le segment des moins de 12 ans et confirmer son ambition d'étendre son développement en Europe et dans le monde.

Au niveau international, la filiale Bayard Bridge en Chine a été fermée à la suite d'un désaccord stratégique avec notre partenaire, dans un contexte politique, sanitaire et économique du pays complexe.

La Croix poursuit son objectif d'accélération de la hausse de l'audience et de la diffusion numérique et a enrichi son offre avec trois nouvelles éditions numériques quotidiennes ainsi qu'un nouvel espace d'échange d'opinions intitulé « À vif ». Sa stratégie commerciale vise à préserver la valeur du numérique, en dépit d'un contexte concurrentiel et promotionnel fort. La Croix a signé en avril 2022 un partenariat avec Stibo DX, éditeur dano-américain expert en système éditorial bi-media. Cette solution

accompagnera la rédaction La Croix pour au moins une décennie.

Pour rajeunir son lectorat chrétien et répondre à ses nouveaux usages, le groupe a lancé en mars 2022 l'application Prions, une nouvelle proposition liturgique. Par ailleurs, l'exercice marque une reprise des activités B2B s'adressant au public chrétien en Amérique du Nord, Afrique et Asie, après une période de pandémie qui avait particulièrement affecté la vie paroissiale de l'Église catholique ainsi que la catéchèse.

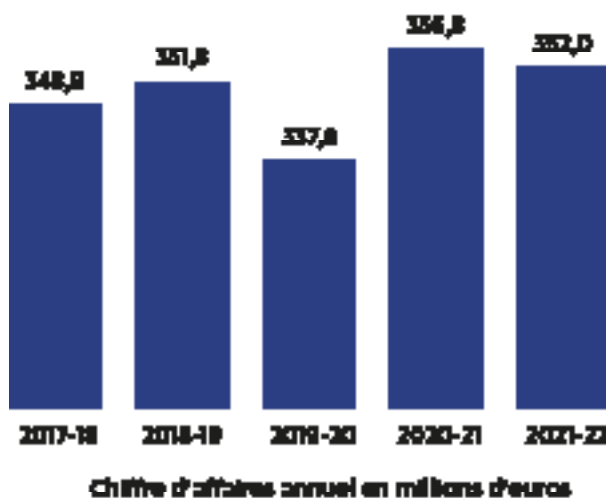
Le secteur Grand Public, qui rassemble les marques Notre Temps, Notre Famille et Le Pèlerin, poursuit sa stratégie de valeur de l'abonnement, qui, couplée à une reprise des recettes publicitaires, permet d'accroître la rentabilité du secteur malgré l'impact de l'inflation et un marché de la vente au numéro qui reste tendu. Par ailleurs, l'exercice a été marqué par le lancement réussi du nouveau magazine Notre Temps Santé et Bien-Être, qui a reçu le prix du Lancement de l'année (grand prix Stratégie).



## RÉSULTATS

### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

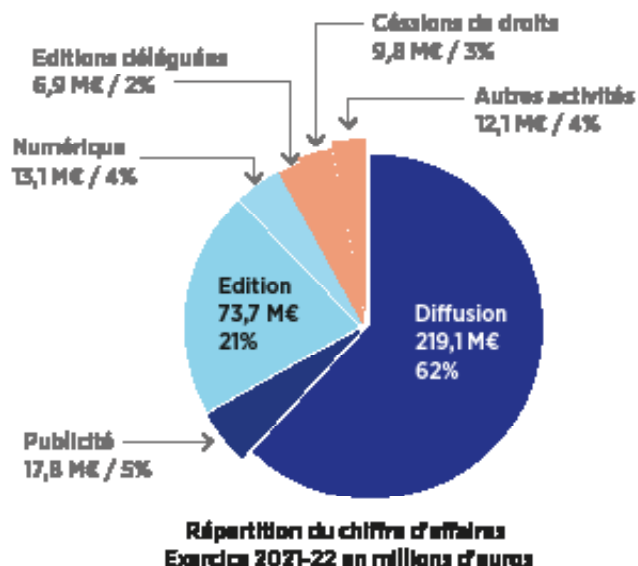
Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'élève à 352.0 M€, contre 356.8 M€ en 2020-21 (-1.3%).



A change et périmètre constants, le chiffre d'affaires du groupe est stable. Les mouvements de périmètre ayant un impact sur la variation du chiffre d'affaires consolidé entre les deux exercices sont l'entrée d'Edoki (8 mois) et Poppik (6 mois), et la cession des sociétés détenues avec Roularta (6 mois d'exercice dans les comptes 2020-21) et de Bayard Bridge (déconsolidée au 1<sup>er</sup> juillet 2021).

Les sociétés françaises contribuent au chiffre d'affaires à hauteur de 322.8 M€ contre 315.7 M€ en 2020-21, soit une évolution de +2.3%.

Le chiffre d'affaires des sociétés étrangères s'élève à 29.1 M€ contre 41.1 M€ en 2020-21, soit -29.2% et -8.8% à change et périmètre constants. Les sociétés internationales du groupe représentent ainsi 8.3% du chiffre d'affaires consolidé.



Le chiffre d'affaires numérique (hors publicité) est en hausse de 66%. Cette croissance est liée notamment à l'entrée dans le périmètre du groupe d'Edoki, avec son application La Maternelle Montessori. A périmètre constant, la croissance est de 31%. Les ventes d'abonnements numériques de La Croix et de l'application ludo-éducative pour les enfants BayaM sont en croissance respectives de 7% et 85%. Les recettes audiovisuelles progressent grâce aux revenus dégagés par la sortie de la série Zouk sur cet exercice pour 1.5 M€.

Au final, l'évolution du chiffre d'affaires de l'exercice à change et périmètre constants est quasiment stable (+0.3%), la croissance des revenus publicitaires, numériques et de l'édition compensant les baisses des ventes au numéro.

Le chiffre d'affaires diffusion presse recule de 4.4%, mais de seulement -1.4% à périmètre constant. Le chiffre d'affaires abonnement recule de 3%, mais est stable hors effet périmètre. Il représente 80% du chiffre d'affaires diffusion. Le chiffre d'affaires ventes au numéro recule de 9.8% (-6.9% hors effet périmètre) après une année 2020-21 en forte progression.

Les revenus publicitaires du groupe (5% du chiffre d'affaires total) affichent un repli de -3.6%. A périmètre constant ils progressent de 4%, bénéficiant de la reprise du marché en 2021.

Les ventes de livres du groupe progressent de 0.7%, et de 1.3% à périmètre constant. Ils représentent 21% du chiffre d'affaires consolidé.

## RÉSULTATS

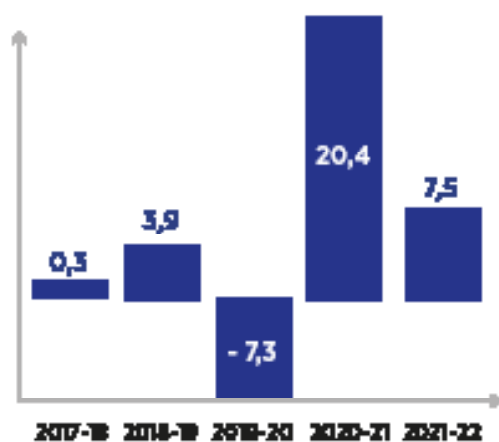
La marge opérationnelle du groupe s'élève à 22.1 M€, soit 6.4 % du chiffre d'affaires, contre à 31.5 M€, soit 9 % du chiffre d'affaires en 2020-21.

Le résultat d'exploitation du groupe s'élève à 11.9 M€ contre 24.1 M€ sur l'exercice 2020-21.

Ce résultat inclut 4.6 M€ de coûts de restructuration, contre 3.1 M€ en 2020-21 et 5.0 M€ de dotations aux amortissements et dépréciations des incorporels acquis et des écarts d'acquisition, contre 4.3 M€ en 2020-21. Il inclut également le versement de 0.5 M€ au fonds de dotation Bayard.

Le résultat financier est de -0.3 M€ contre -0.1 M€ en 2020-21.

Le résultat exceptionnel s'établit à -1.4 M€ contre 4.9 M€ en 2020-21. Cette perte exceptionnelle intègre essentiellement le versement à la caisse de retraite pour -1 M€ par Bayard SA, les amortissements exceptionnels des incorporels à hauteur de -1.2 M€ et une reprise de provision d'un montant de 1.1 M€. En 2020-21, il était notamment lié à la plus-value de cession à Roularta des sociétés détenues antérieurement en JV aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne. en 2020-21. Le groupe constate en 2021-22 une charge d'impôt de -3.2 M€ contre -6.5 M€ en 2020-21.



Résultat net, part du groupe en millions d'euros

Le résultat net du groupe s'élève au 30 juin 2022 à +7.5 M€, contre 20.4 M€ l'année précédente.

## TRÉSORERIE ET BILAN

La trésorerie du groupe est structurellement excédentaire grâce aux ressources importantes de fonds de roulement générées par les abonnements.

La trésorerie disponible s'élève à 111.0 M€ au 30 juin 2022 contre 113.1 M€ au 30 juin 2021.

La trésorerie générée par l'exploitation est positive à 18.4 M€. La marge brute d'autofinancement s'élève à 17.9 M€. Le besoin en fonds de roulement diminue de 6 M€. La variation des abonnements à servir entraîne une baisse de trésorerie de 5.4 M€.

La trésorerie affectée aux opérations d'investissements et cessions a représenté un décaissement de 19.7 M€ contre un encaissement net de 4.7 M€ au 30 juin 2021 (elle incluait l'effet positif de la cession des sociétés à Roularta). En effet, en 2021-22, le groupe a acquis deux entités, Edoki et Jaune Citron (Poppik), et a accru son investissement dans le fonds d'investissement Educapital spécialisé dans l'EdTech. Par ailleurs, il a investi dans la production de séries audiovisuelles à hauteur de 3.3 M€.

La trésorerie générée par le financement a représenté un décaissement de 1.3 M€ vs 5.5 M€ au 30 juin 2021 suite au remboursement sur l'exercice 2020-21 de lignes de crédit à hauteur de 5 M€.

Au final, la trésorerie nette des dettes financières diminue de 2.6 M€ sur l'exercice, et atteint 110 M€ contre 112.6 M€ au 30 juin 2021.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 72.6 M€, contre 65.2 M€ au 30 juin 2021.



## PERSPECTIVES

---

### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

---

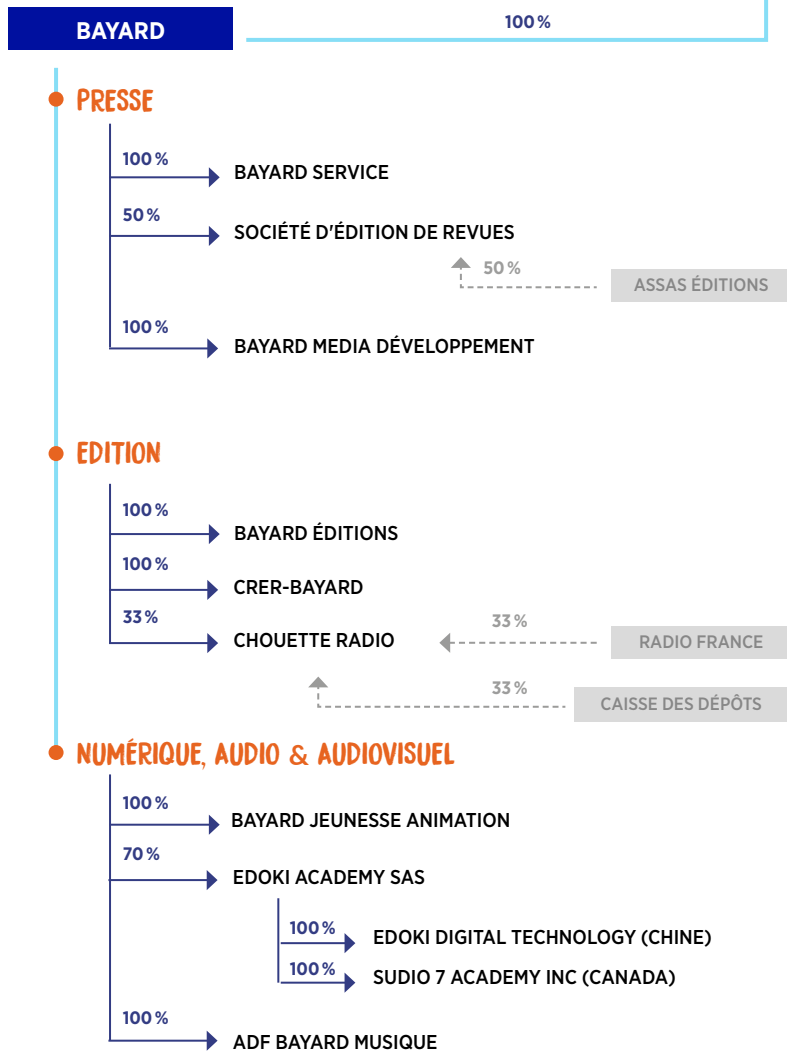
Malgré une inflation qui pèse significativement sur l'économie du groupe, un contexte d'incertitude sur la consommation, et des difficultés d'approvisionnement, Bayard poursuit sa politique d'investissements. Le groupe reste attentif aux opportunités de marché permettant de renforcer ses positions et poursuit sa politique d'innovation pour accroître sa présence auprès de ses publics, en soutenant les investissements dans le développement digital, la recherche et développement de nouvelles offres, et l'intégration de nouveaux talents.

Après s'être doté d'une raison d'être statutaire en novembre 2021, Bayard a défini des grands objectifs sociaux et environnementaux que l'entreprise se donne de poursuivre dans le cadre de son activité, au service du bien commun. Dans cette perspective, elle s'oriente vers l'adoption du statut d'entreprise à mission, statut qu'elle devrait adopter en décembre 2022 lors d'un vote en Assemblée générale. Afin d'amplifier sa mission, Bayard a choisi également de se doter d'un fonds de dotation dont l'objet et les périmètres d'actions seront présentés en janvier 2023. Enfin, sur l'exercice 2021-22, Bayard a poursuivi et amplifié sa stratégie RSE, à travers de nombreux chantiers sociaux et environnementaux qui visent particulièrement la réduction de son empreinte écologique.

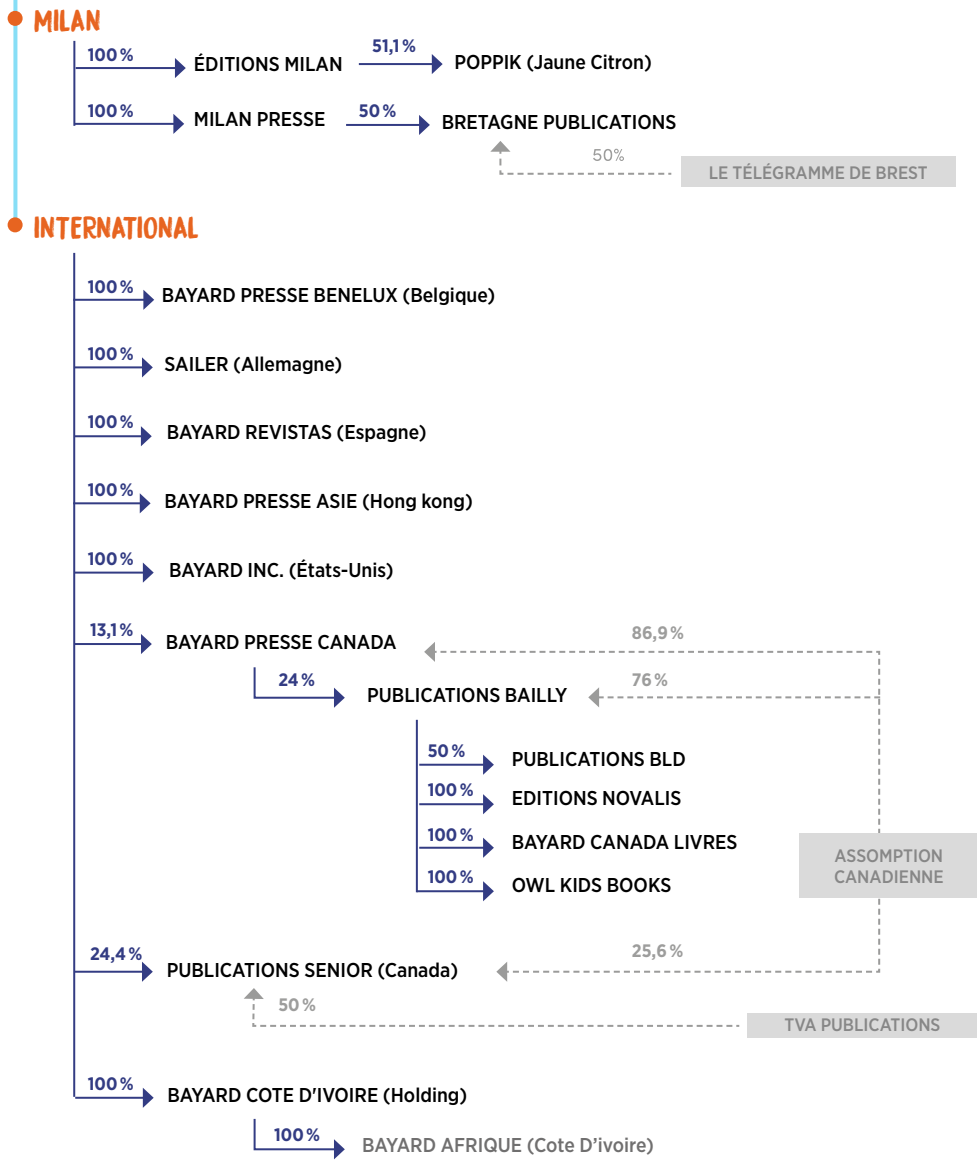




# ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30 JUIN 2022



## BAYARD MEDIA INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENT





## PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

(En milliers d' euros)	Exercice 2017-2018	Exercice 2018-2019	Exercice 2019-2020	Exercice 2020-2021	Exercice 2021-2022
Chiffre d'affaires hors taxes	349 307	351 801	337 795	356 786	351 974
Résultat d'exploitation avant dépréciation des écarts d'acquisition	8 403	10 409	5 345	26 039	14 274
Résultat net, part du groupe	270	3 907	-7 262	20 389	7 523
Capitaux propres part du groupe	48 102	52 309	44 973	65 155	72 621
Abonnements à servir	72 932	71 608	71 068	70 697	66 644
Marge brute d'autofinancement	10 892	14 116	6 858	23 372	17 858
Investissements immobilisés <sup>(1)</sup>	5 334	5 001	3 065	2 553	7 605
Trésorerie nette <sup>(2)</sup>	60 401	67 364	87 002	112 559	109 962
Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	1 644	1 640	1 635	1 642	1 646

(1) Cessions non déduites.

(2) Valeurs mobilières de placement nettes de provision et disponibilités après déduction des dettes financières (dont celles générées par le retraitement du crédit-bail).

## BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (En milliers d'euros)	NET 30 juin 2021	NET 30 juin 2022
<b>Actif Immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles	43 214	50 139
- Dont écarts d'acquisition <sup>(1)</sup>	4 353	14 995
Immobilisations corporelles	4 997	5 920
Immobilisations financières	1 862	2 599
Titres mis en équivalence	4 527	5 500
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>54 600</b>	<b>64 157</b>
<b>Actif Circulant</b>		
Stocks et en-cours	17 706	24 562
Clients et comptes rattachés	43 424	37 821
Autres créances et comptes de régularisation <sup>(2)</sup>	21 746	23 796
Valeurs mobilières de placement	75 321	77 206
Disponibilités	38 386	34 092
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>196 582</b>	<b>197 478</b>
<b>Total Actif</b>	<b>251 182</b>	<b>261 635</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		
Capital	16 500	16 500
Primes	0	0
Réserves et résultat consolidés	51 048	57 518
Autres	-2 392	-1 397
<b>Total Capitaux Propres (part du groupe)</b>	<b>65 155</b>	<b>72 621</b>
Intérêts minoritaires	0	422
Autres fonds propres	10 000	10 000
Provisions pour risques et charges	11 131	10 969
Emprunts et dettes assimilées	1 147	1 337
Fournisseurs et comptes rattachés	35 494	40 524
Autres dettes et comptes de régularisation <sup>(3)</sup>	128 255	125 762
- Dont abonnements à servir	70 697	66 644
Dettes	164 896	167 622
<b>Total du Passif</b>	<b>251 182</b>	<b>261 635</b>

Conformément à l'application de la nouvelle présentation des comptes consolidés (ANC 2020-01) :

(1) Les écarts d'acquisition sont enregistrés en "Immobilisations incorporelles".

(2) Les "autres créances et comptes de régularisation" incluent les impôts différés actifs et les écarts de conversion actifs.

(3) Les "autres dettes et comptes de régularisation" incluent les impôts différés passifs, les écarts de conversion passifs et les abonnements à servir.

## COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Chiffres d'affaires	356 786	351 974
Coûts des ventes	-219 115	-221 483
Charges commerciales	-81 232	-84 996
Charges administratives	-32 816	-31 413
Autres produits et charges d'exploitation <sup>(1)</sup>	2 417	192
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements Et dépréciations des écarts d'acquisition <sup>(2)</sup>	26 039	14 274
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-1 945	-2 328
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition <sup>(2)</sup>	24 094	11 946
Charges et produits financiers	-133	-302
Charges et produits exceptionnels	4 943	-1 436
Impôts sur les résultats	-6 492	-3 197
Résultat net des entreprises intégrées	22 411	7 011
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	-2 022	604
Résultat net de l'ensemble consolidé	20 389	7 615
Intérêts minoritaires	0	-92
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>20 389</b>	<b>7 523</b>

Conformément à l'application de la nouvelle présentation des comptes consolidés (ANC 2020-01) :

(1) Les "autres produits et charges d'exploitation" incluent les subventions, les frais de lancement de titres, les versements au fonds de dotation, les coûts de restructuration, et les amortissements des incorporels acquis.

(2) Les agrégats "Résultat courant" et "Résultat d'exploitation" n'existent plus. Les agrégats "Résultat d'exploitation avant/après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition" leur sont substitués. La colonne comparative 2020-21 présentée dans les états financiers 2021-22 est amendée en ce sens.

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat part du groupe	20 389	7 523
Résultat part minoritaires		92
<b>Résultat net (part du groupe + minoritaires)</b>	<b>20 389</b>	<b>7 615</b>
Élimination amortissements	12 041	12 066
Élimination des provisions et subventions virées au compte de résultat	-2 340	-123
Élimination de la variation des impôts différés	-668	-389
Élimination des variations de change non monétaires sur prêts à des sociétés apparentées	-9	
Élimination des plus ou moins-values de cession	-8 064	-708
Élimination des résultats des sociétés mises en équivalence	2 022	-603
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>23 372</b>	<b>17 858</b>
Trésorerie provenant de distribution ou d'apport des sociétés mise en équivalence	-53	31
Incidence de la variation du BFR (hors abonnements à servir)	-5 558	5 966
Variation des abonnements à servir	3 041	-5 454
<b>A - Trésorerie générée par l'exploitation</b>	<b>20 802</b>	<b>18 401</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Investissements	-2 553	-7 605
Cessions d'immobilisations et réduction des immos financières	73	361
Variations de périmètre	7 176	-12 453
<b>B - Trésorerie affectée aux investissements</b>	<b>4 696</b>	<b>-19 697</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Subventions d'investissement	1 367	-934
Emission/remboursement d'emprunts	-5 580	-241
<b>Sous-total financement stable</b>	<b>-4 213</b>	<b>-1 175</b>
Variation des comptes courants nets	-1 287	-129
<b>C - Trésorerie provenant du financement</b>	<b>-5 500</b>	<b>-1 304</b>
<b>D - Incidence de la variation des taux de change</b>	<b>-164</b>	<b>532</b>
<b>Variation de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>19 833</b>	<b>-2 069</b>
Trésorerie à l'ouverture	93 263	113 096
Trésorerie à la clôture	113 096	111 027
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>19 833</b>	<b>-2 069</b>

## LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30/06/2022

	IG IP MEE	% contrôle	% intérêt
<b>SOCIETES FRANCAISES</b>			
BAYARD SA 18 rue Barbès - 92128 Montrouge Cedex (SIREN : 542 042 486)	IG	100	100
BAYARD MEDIA INTERNATIONAL ET INVESTISSEMENT SAS (BMII) 18 rue Barbès - 92128 Montrouge Cedex (SIREN : 352 912 802)	IG	100	100
BAYARD JEUNESSE ANIMATION SAS (BJA) 18 rue Barbès - 92128 Montrouge Cedex (SIREN : 442 207 551)	IG	100	100
SOCIETE D'EDITION DE REVUES SA (SER) 14, rue d'Assas - 75006 Paris (SIREN : 429 795 974)	IP	50	50
BAYARD MEDIA DEVELOPPEMENT SAS (BMD) 18 rue Barbès - 92128 Montrouge Cedex (SIREN : 507 389 252)	IG	100	100
BAYARD SERVICE SAS (BSE) P.A. du Moulin - Allée H. Boucher - BP 80200 - 59118 Wambrechies (SIREN : 458 506 011)	IG	100	100
BAYARD EDITIONS SAS (BE) 18 rue Barbès - 92128 Montrouge Cedex (SIREN : 428 771 778)	IG	100	100
LA CHOUETTE RADIO SAS   MERLIN 15 rue de la Fontaine au Roi, 75011 Paris (SIREN : 895 405 967)	MEE	33	33
CRER-BAYARD SAS (CRER) 19 rue de la Saillerie - 49184 Saint Barthélémy d'Anjou (SIREN : 799 047 212)	IG	100	100
ADF BAYARD MUSIQUE SAS (ADFBM) 23 rue de la Houssaye - 49410 St Laurent du Mottay (SIREN : 552 021 990)	IG	100	100
EDOKI ACADEMY SAS 18 rue de Barbès - 92 128 Montrouge Cedex (SIREN : 751 962 796)	IG	70	70
MILAN PRESSE SAS 1 Rond-point Eisenhower- 31101 Toulouse (SIREN : 342 069 143)	IG	100	100
EDITIONS MILAN SAS 1 Rond-point Eisenhower- 31101 Toulouse (SIREN : 384 209 870)	IG	100	100
JAUNE CITRON (POPPIK) 56 B Rue Pierre Brossolette - 92 500 RUEIL-MALMAISON (SIREN : 509 539 003)	IG	51,1	51,1
BRETAGNE PUBLICATIONS SNC 19 rue Jean Macé - 29000 Brest (SIREN 419 462 635)	MEE	50	50

	IG MEE	IP	% contrôle	% intérêt
<b>SOCIETES ETRANGERES</b>				
<b>EUROPE</b>				
BAYARD PRESSE BENELUX SA 50 rue de la Fusée - Boîte 10 - 1130 Bruxelles - Belgique	IG		100	100
JM SAILER Verlag GmbH & Co. KG Linan Ammon Strasse 30 - 90741 Nurnberg - Allemagne	IP		100	100
JM SAILER Verlag GmbH & Co. KG Linan Ammon Strasse 30 - 90741 Nurnberg - Allemagne	IP		100	100
BAYARD REVISTAS SA Calle alcala 261-265 - 28027 Madrid - Espagne	IG		100	100
<b>AMÉRIQUE</b>				
BAYARD PRESSE CANADA INC. 4475, Frontenac Street, Montréal, Qc H2H 2S2 - Montréal Québec CANADA	MEE		13,1	100
PUBLICATIONS SENIOR INC. 4475, Frontenac Street, Montréal, Qc H2H 2S2 - Montréal Québec CANADA	IP		24,4	50
BAYARD INC. 1 Montauk Avenue suite 2 - New London - CT 06320 USA	IG		100	100
STUDIO 7 24 Avenue Mont-Royal Ouest #301 - H2T2S2 Montréal Québec CANADA	IG		100	70
<b>ASIE / AFRIQUE</b>				
BAYARD PRESSE ASIE - GDS Publishing Cie Ltd Room 8.9F, Block A Hong Kong industrial centre 489-491 Castle peak road Cheung sha wan Kowloon HONG KONG	IG		100	100
EDOKI DIGITAL TECHNOLOGY (BEIJING) LIMITED COMPANY Room 501-39, 5th floor, No. 61 Mid Road, East #rd Ring Road Chaoyang District Beijing CHINE	IG		100	70
BAYARD COTE D'IVOIRE Riviera 3, Lot n°1072, Ilot n°115, Abidjan CÔTE D'IVOIRE	IG		100	100
BAYARD AFRIQUE Riviera 3, Lot N°1072, Ilot N°115, Abidjan CÔTE D'IVOIRE	IG		100	100



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et la récession économique mondiale, l'activité économique s'est redressée en 2021, dans un contexte sanitaire pourtant encore fragile. Depuis la fin 2021, l'économie globale se heurte à une ère de ralentissement économique et une montée de l'inflation, en particulier du papier pour notre secteur, et à des difficultés d'approvisionnement liées à la reprise de l'activité, accentuées par la situation internationale.

Le Groupe n'est pas directement exposé à la guerre en Ukraine et ne détient pas d'actif en Ukraine et en Russie.

## B. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 1. Référentiel comptable et changements de méthodes comptables

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables du 9 octobre 2020. Ce règlement s'appliquant aux comptes consolidés afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, il s'agit des premiers comptes consolidés établis selon les dispositions précitées.

Conformément à l'article 4 dudit règlement,

ces dispositions ont été appliquées de manière prospective aux transactions intervenues après la date de première application ainsi qu'aux contrats conclus après cette même date.

Il convient toutefois de rappeler que les méthodes comptables obligatoires suivantes étaient déjà retenues pour l'établissement des comptes consolidés antérieurs :

- Immobilisation des coûts de développement éligibles à la capitalisation ;
- Comptabilisation des contrats de crédit-bail et assimilés en tant qu'acquisition d'actifs et endettement financier.

Le Groupe applique, le cas échéant, les méthodes de référence énoncées par le règlement ANC n°2020-01, à l'exception des engagements pour Indemnités de Fin de Carrière comme mentionné dans la note D 11 « Provisions ». Le groupe, qui comptabilisait les gains et pertes de changes en résultat consolidé, applique désormais dans ses comptes consolidés les règles du PCG (cf. D 12).

L'exercice comparatif des états de synthèse est présenté selon le format prescrit par le règlement ANC n°2020-01. Ce nouveau règlement implique un changement de méthode en termes de présentation du bilan et du compte de résultat. Les cessions de droits sont désormais intégrées au chiffre d'affaires, qui a été retraité pour tout l'historique à des fins de comparabilité des exercices.

### 2. Modalités de consolidation et opérations internes

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- l'intégration globale en cas de contrôle exclusif du groupe ;
- l'intégration proportionnelle en cas de contrôle conjoint : partage du contrôle entre les actionnaires et décisions de gestion unanimes ;
- la mise en équivalence pour les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, qui est présumée à partir du moment où le groupe détient au moins 20 % du capital.



Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés. Lorsque ces opérations ont été réalisées avec une entité consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle, elles sont éliminées par application du pourcentage de contrôle du groupe dans cette entité.

### 3. Dates d'arrêté comptable

Les comptes sociaux de la majeure partie des sociétés consolidées sont arrêtés au 30 juin 2022. Des situations intermédiaires sont établies pour les sociétés qui n'ont pas clôturé au 30 juin 2022.

### 4. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros suivant la méthode du cours de clôture selon laquelle :

- les postes de bilan sont convertis sur la base du cours de change en vigueur à la fin de l'exercice à l'exception des comptes de capitaux propres pour lesquels les taux historiques sont utilisés ;
- les postes du compte de résultat sont convertis sur la base de la moyenne des cours de l'année. La différence de conversion qui en résulte est portée en réserve de conversion.

### 5. Information sectorielle

En application du règlement ANC 2020-01, la segmentation retenue est l'appartenance géographique des sociétés du groupe : sociétés françaises et sociétés étrangères.

## C. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société consolidante du groupe est Bayard SA. Au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021, 27 sociétés sont consolidées.

Les variations de périmètre de l'exercice sont les suivantes :

- Acquisition en octobre 2021 de 70 % du capital d'Edoki, société française mère d'une société au Canada et d'une autre en Chine, qui édite l'application "Maternelle Montessori" à travers le monde ;
- Acquisition en février 2022 de 51,1 % du capital de Jaune Citron SAS, société éditeur de posters pédagogiques et jeux éducatifs (entrée dans le périmètre au 1er janvier 2022) ;
- Cession au cours de l'exercice de Bayard Bridge Cultural Consulting Holding (Hong Kong) et de sa fille Bayard Bridge Cultural Consulting (Chine) (déconsolidation au 1er juillet 2021) ;
- Liquidation des sociétés Milan Belgique en septembre 2021 et Bayard Africa en avril 2022.

## D. RÈGLES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût historique ou, le cas échéant, à leur juste valeur pour les actifs provenant des sociétés acquises.

Les immobilisations incorporelles se décomposent en quatre grandes catégories :

- Ecarts d'acquisition, amortis sur une durée maximale de 20 ans ;
- Marques et titres de publication non amortis, ou amortis sur une durée maximale de 30 ans ;
- Droits intellectuels et commerciaux, amortis sur une durée maximale de 10 ans ;
- Autres immobilisations incorporelles (logiciels principalement, amortis sur une durée maximale de 8 ans, et productions audiovisuelles en cours).

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique ou, le cas échéant, à leur juste valeur pour les actifs provenant des sociétés acquises.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail d'une importance significative sont retraités de façon à faire apparaître la valeur du bien en

immobilisations et, en contrepartie, un montant équivalent en dettes financières. Dans le compte de résultat, l'amortissement et la charge financière sont substitués à la redevance.

Les durées d'amortissement, déterminées sur la base des durées d'utilité, sont les suivantes :

- Constructions : 20 ans maximum, sauf pour les Etats-Unis où la durée est de 40 ans ;
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 5 ans ;
- Autres immobilisations corporelles ;
  - Agencements et installations : 8 à 11 ans,
  - Matériel informatique : 3 à 5 ans,
  - Matériel et mobilier de bureau : 5 à 11 ans.

### 3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises (acquisitions d'entités, ...) sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode conduit à la comptabilisation des actifs et passifs des entités acquises à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres acquis et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le groupe se donne jusqu'à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition pour finaliser l'analyse des écarts de première consolidation. Parmi les principaux actifs justifiant d'une évaluation particulière lors d'une acquisition peuvent être cités :

- les actifs incorporels tels que les marques ou titres de publication, dans la mesure où ceux-ci peuvent être déterminés par une méthode d'évaluation suffisamment précise et objective, permettant le suivi de leur valeur dans le temps ;
- les actifs corporels sur la base d'évaluation résultant notamment de rapports d'expertise.

En application des normes comptables, un impôt différé passif est constaté pour prendre en compte les distorsions existantes entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs susceptibles de résulter du processus d'allocation du prix d'acquisition.

### 4. Appréciation de la valeur des actifs incorporels

La valeur économique des écarts d'acquisition et des actifs incorporels est appréciée lors de chaque clôture, en cas d'indice de perte de valeur. Si la valeur économique ainsi obtenue apparaît inférieure à la valeur nette comptable de l'actif, et si aucun autre indicateur économique ne justifie cet écart, une dépréciation est constituée dans les comptes.

- Marques :

La valeur recouvrable des marques est déterminée selon la méthode de capitalisation des redevances de chiffre d'affaires.

- Ecarts d'acquisition :

Soumis à un test annuel de valeur au niveau de leur marché (Quotidien, Public Jeunesse, Public Chrétien, Grand Public), leur valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

### 5. Stocks

Les stocks de produits finis sont dépréciés selon les règles fiscales applicables à l'édition (provision pour mévente). Pour les travaux en cours, une provision peut être constituée à la clôture de l'exercice pour les projets d'édition non parus ou sur les titres pour lesquels un risque est identifié.

Les stocks de papier font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur vénale du stock est inférieure au coût d'entrée ou lorsque leur consommation devient improbable.

### 6. Créances

Les à-valoir versés aux auteurs sont comptabilisés en avances et acomptes versés. Les à-valoir versés au titre d'un ouvrage dont les ventes estimées ne permettront pas de couvrir cette avance font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

### 7. Fiscalité

Les effets de la fiscalité différée, qui résultent des décalages temporaires existant dès lors que

la valeur comptable d'un actif ou d'un passif diffère de sa valeur fiscale, sont neutralisés par la comptabilisation d'impôts différés actifs ou passifs.

Au niveau de chaque entité fiscale (société ou groupe de sociétés adhérentes à un régime d'intégration fiscale), les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

En application de la méthode du report variable, l'effet éventuel des modifications de taux d'imposition est enregistré au compte de résultat au cours de l'exercice au cours duquel ces changements sont devenus définitifs (principe du dernier taux voté).

## 8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'achat. Une provision est constituée ligne par ligne si le cours de fin d'exercice est inférieur au cours d'achat.

## 9. Instruments financiers

Les instruments de couverture sont valorisés à la valeur de marché à la date de clôture.

## 10. Autres fonds propres

Les obligations remboursables en actions, souscrites par les actionnaires de Bayard SA, sont inscrites sous cette rubrique, conformément à la dérogation prévue par l'ANC dans sa recommandation n°2022-02 du 13 mai 2022.

## 11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec le règlement sur les passifs (Règlement ANC n°2014-03). Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Dans l'activité édition, des provisions sur retours sont calculées statistiquement, en tenant compte

du taux de retour constaté sur l'année précédente. La provision constituée correspond à la marge réalisée sur les ventes de l'année précédente. Pour les collections de livres de poche qui ne sont pas réintégrées en stock mais pilonnées, l'éditeur calcule la provision sur la base du chiffre d'affaires.

En application de l'Avis du CNC n°2004-05, les prestations susceptibles d'être versées au titre des médailles du travail sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

Les engagements pour Indemnités de Fin de Carrière ne sont pas comptabilisés en Provisions pour risques et charges et figurent dans les Engagements Hors Bilan.

## 12. Comptabilisation des opérations faites en devises

Les pertes et gains de change latents sur dettes et créances en devises sont inscrits au bilan respectivement en "écarts de conversion actif" et en "écarts de conversion passif". Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la conversion des disponibilités sont portés au compte de résultat.

## 13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est la somme des chiffres d'affaires du groupe, retraitée des opérations entre les filiales du Groupe.

Les cessions de droits sont désormais intégrées au chiffre d'affaires, qui a été retraité pour tout l'historique à des fins de comparabilité des exercices.

Par ailleurs, la méthode comptable de reconnaissance du chiffre d'affaires de Bayard Service a été modifiée sur l'exercice. La méthode précédente avait été appliquée par dérogation, selon les possibilités offertes par le PCG. A partir du 1er juillet 2021, le chiffre d'affaires de prestations de services est reconnu à la date de réalisation de la prestation. L'impact de ce changement de méthode est présenté en capitaux propres dans les comptes consolidés conformément à l'article 122-3 du PCG (cf. E.10).

## **14. Abonnements à servir**

Le chiffre d'affaires afférent aux publications est constaté au fur et à mesure du service des abonnements. Le montant des abonnements souscrits et correspondant aux numéros de la publication restant à servir figure au passif sous la rubrique « Abonnements à servir », qui est incluse dans « Autres dettes et comptes de régularisation ».

## **15. Frais de lancement des titres de presse**

Ils sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont réalisées.

## **16. Éléments exceptionnels**

Les éléments qui y figurent sont ceux prévus par le Plan Comptable Général, les charges et les produits dont le niveau est significatif et qui correspondent à des événements non récurrents ou à des éléments non inhérents à l'activité de l'entreprise.

## **17. Estimations**

L'établissement des comptes consolidés nécessite que la direction procède à des estimations et retienne des hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif (valorisation des immobilisations incorporelles, détermination des provisions pour risques et charges,...). Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent, le cas échéant, se révéler différentes de la réalité.

### 1. Immobilisations incorporelles

#### 1.1 Décomposition sectorielle

	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements et provisions pour dépréciation	Valeur Nette
(En milliers d'euros)	30 juin 2021		30 juin 2022	
Sociétés françaises	42 002	160 801	-111 145	49 655
Sociétés étrangères	1 212	40 363	-39 880	484
<b>Total</b>	<b>43 214</b>	<b>201 164</b>	<b>-151 025</b>	<b>50 139</b>

#### 1.2 Variation de l'exercice par nature

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Acquisitions	Cessions/ mise au rebut	Autres variations (a)	30 juin 2022
Ecart d'acquisition	58 688	12 969		1 748	73 406
Marques et titres de publications	79 969	11	-461	1 010	80 530
Droits intellectuels et commerciaux	28 930	3 552	-300	1 784	33 966
Autres immobilisations incorporelles	21 948	993	-8 886	-793	13 262
<b>Valeurs nettes</b>	<b>189 536</b>	<b>17 526</b>	<b>-9 647</b>	<b>3 750</b>	<b>201 164</b>

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Augmentation - dotations	Cessions/ Diminutions	Autres variations (a)	30 juin 2022
Ecart d'acquisition	-54 335	-2 328		-1 748	-58 411
Marques et titres de publications	-44 278	-3 772	459	-934	-48 524
Droits intellectuels et commerciaux	-28 508	-3 711	300	-1 086	-33 005
Autres immobilisations incorporelles	-19 201	-669	8 888	-103	-11 085
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-146 322</b>	<b>-10 479</b>	<b>9 647</b>	<b>-3 870</b>	<b>-151 025</b>

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Augmentation - dotations	Diminutions - reprises	Autres variations (a)	30 juin 2022
Ecart d'acquisition	4 353	10 641			14 995
Marques et titres de publications	35 692	-3 761	-2	77	32 005
Droits intellectuels et commerciaux	422	-159		699	962
Autres immobilisations incorporelles	2 747	324	2	-896	2 177
<b>Valeurs nettes</b>	<b>43 214</b>	<b>7 046</b>	<b>0</b>	<b>-121</b>	<b>50 139</b>

Les écarts d'acquisition concernent principalement, en valeurs nettes comptables :

- Milan Presse et Editions Milan, acquis en 2004 ;
- Edoki, acquis en 2021.

Ils sont amortis sur une durée comprise entre 5 et 20 ans. Les dotations de l'exercice concernent les amortissements linéaires des écarts d'acquisition.

Les marques et titres de publication incluent notamment les marques américaines, dont Creative Communications for the Parish (« CCP ») acquise en 2004, Pflaum et Catechist acquises en 2014-15, la marque Prions en Eglise, et la juste valeur des titres de presse et fonds d'édition acquis, en particulier de Milan Presse, Editions Milan et Sailer.

La valeur nette comptable des marques et titres de publication concerne principalement Milan Presse et Editions Milan.

Les droits intellectuels et commerciaux sont principalement détenus par les sociétés BJA et ADF BM.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels et des sites internet, ainsi que des coûts de productions des séries audiovisuelles en cours.

Les flux figurant en autres variations (a) concernent d'une part le reclassement des immobilisations en cours (« autres immobilisations incorporelles ») en « Droits intellectuels et commerciaux » à la suite de la mise en exploitation des productions audiovisuelles (0,7 M€ en 2021-22 relatifs à Zouk) et d'autre part les variations de périmètre.

## 2. Immobilisations corporelles

### 2.1 Décomposition sectorielle

	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements et provisions pour dépréciation	Valeur Nette
(En milliers d'euros)	30 juin 2021		30 juin 2022	
Sociétés françaises	2 512	18 122	-15 352	2 771
Sociétés étrangères	2 485	6 694	-3 545	3 149
<b>Total</b>	<b>4 997</b>	<b>24 817</b>	<b>-18 897</b>	<b>5 920</b>

### 2.2 Variation de l'exercice par nature

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Aquisitions	Cessions/ Mises au rebut	Autres variations (a)	30 juin 2022
Terrains	484	0	0	70	554
Constructions	3 312	0	0	469	3 781
Installations, matériel et outillage industriel	1 269	15	-3	-59	1 222
Autres immobilisations corporelles	19 395	1 361	-2 202	353	18 907
Immobilisations corporelles en cours	0	332	0	21	352
<b>Valeurs brutes</b>	<b>24 460</b>	<b>1 707</b>	<b>-2 204</b>	<b>854</b>	<b>24 817</b>

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Dotations	Reprises	Autres variations (a)	30 juin 2022
Amortissements et provisions	-19 463	-1 327	2 199	-306	-18 897
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 997</b>	<b>380</b>	<b>-5</b>	<b>548</b>	<b>5 920</b>

Les autres immobilisations corporelles sont constituées principalement d'agencements et installations, ainsi que de matériel informatique.

Les cessions/mises au rebut des autres immobilisations corporelles concernent notamment du matériel informatique de Bayard SA, totalement amorti.

Les autres variations (a) concernent les variations de périmètre.

### 3. Immobilisations financières

#### 3.1 Décomposition sectorielle

	Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissements et provisions pour dépréciation	Valeur Nette
(En milliers d'euros)	30 juin 2021		30 juin 2022	
Sociétés françaises	1 773	5 466	-2 954	2 512
Sociétés étrangères	89	86	0	86
<b>Total</b>	<b>1 862</b>	<b>5 553</b>	<b>-2 954</b>	<b>2 599</b>

#### 3.2 Variation de l'exercice par nature

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Acquisitions	Diminutions	Autres variations (a)	30 juin 2022
Titres de participation non consolidés	2 902	0	-215	43	2 730
Créances rattachées à des participations	0	0	0	60	60
Prêts et autres immobilisations financières	2 086	1 571	-162	-731	2 763
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 988</b>	<b>1 571</b>	<b>-378</b>	<b>-628</b>	<b>5 553</b>

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> juillet 2021	Dotations	Reprises	Autres variations (a)	30 juin 2022
Provisions	-3 126	0	294	-122	-2 954
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 862</b>	<b>1 571</b>	<b>-84</b>	<b>-750</b>	<b>2 599</b>

Les autres variations (a) concernent les variations de périmètre.

#### 3.3 Echancier des prêts et des créances immobilisées

(En milliers d'euros)	1 an au plus	2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total répartition
Créances rattachées à des participations	0	60	0	60
Prêts et autres immobilisations financières	22	100	2 641	2 763
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>160</b>	<b>2 641</b>	<b>2 823</b>

## 4. Titres mis en équivalence

(En milliers d'euros)	Valeur des titres mis en équivalence		Contribution résultat		Provision pour risques et charges	Provision pour risques et charges
	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021	30 juin 2022
Bayard Presse Canada	3 232	4 848	-1 935	1 226	0	0
Bretagne Publications	19	-7	30	5	0	0
La Chouette Radio	1 275	659	-117	-627	0	0
<b>Total</b>	<b>4 527</b>	<b>5 500</b>	<b>-2 022</b>	<b>604</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les données significatives des comptes de Bayard Presse Canada sont présentées ci-après :

Bayard Presse Canada Principaux agrégats (a)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
(En milliers d'euros)		
Immobilisations incorporelles (b)	509	238
Capitaux propres retraités (b)	3 232	4 848
Chiffre d'affaires social	9 802	10 746
Marge opérationnelle sociale	1 288	1 030
Dotation aux amortissements des incorporels et survaleurs	-3 050	-302
Impôts	-357	416
<b>Contribution au résultat net du groupe</b>	<b>-1 935</b>	<b>1 226</b>

(a) Ces chiffres incluent la division Novalis presse et excluent les sociétés Editions Novalis, Bayard Canada Livres et Owl Kids Books.

(b) Données incluant les retraitements de consolidation.

## 5. Stocks et en-cours

(En milliers d'euros)	Valeur Nette	Valeur Brute	Provisions pour dépréciation	Valeur Nette
	30 juin 2021		30 juin 2022	
Matières premières et autres approvisionnements	4 191	7 389	-753	6 636
En-cours de production de biens	1 228	1 573	0	1 573
Produits intermédiaires et finis (livres essentiellement)	11 875	22 225	-6 593	15 631
Marchandises	412	1 335	-614	721
<b>Total</b>	<b>17 706</b>	<b>32 522</b>	<b>-7 960</b>	<b>24 562</b>



## 6. Clients et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Sociétés françaises		
Valeurs brutes	45 343	38 659
Provisions	-3 662	-2 892
<b>Total France</b>	<b>41 681</b>	<b>35 766</b>
Sociétés étrangères		
Valeurs brutes	2 651	2 791
Provisions	-907	-736
<b>Total International</b>	<b>1 744</b>	<b>2 055</b>
Valeurs brutes	47 993	41 449
Provisions	-4 569	-3 628
<b>Total</b>	<b>43 424</b>	<b>37 821</b>

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Les baisse significative des comptes clients est liée notamment au paiement anticipé des créances clients diffuseurs.

## 7. Autres créances et comptes de régularisation

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Avances et acomptes versés sur commande	23 549	24 711
Autres créances	15 796	16 504
Comptes de régularisation	5 351	6 354
Ecart de conversion	0	571
Impôts différés actifs	612	332
Valeurs brutes	45 308	48 473
Provisions	-23 562	-24 677
<b>Valeurs nettes</b>	<b>21 746</b>	<b>23 796</b>

Les autres créances et compte de régularisation incluent notamment :

- Les à-valoir versés aux auteurs,
- Les créances fiscales et sociales,
- L'avance consentie à Presstalis dans le cadre du plan de sauvegarde, dépréciée,
- Les comptes courants avec des sociétés extérieures au groupe ou non consolidées en intégration globale,
- Les créances liées aux échanges publicitaires, aux subventions à recevoir,
- Les créances d'impôts différés actif.

## 8. Valeurs mobilières de placement

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Bayard SA	75 321	77 206
Autres sociétés	0	0
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>75 321</b>	<b>77 206</b>

## 9. Disponibilités

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Bayard SA	21 680	18 046
Autres sociétés	16 706	16 046
<b>Disponibilités</b>	<b>38 386</b>	<b>34 092</b>

La baisse de la trésorerie nette provient essentiellement des investissements de l'exercice, partiellement financés par l'exploitation.

## 10. Capitaux propres (part du groupe)

Capitaux propres consolidés (part du groupe)				
(En milliers d'euros)	Capital	Réserves consolidées	Réserves de conversion et autres variations	Total
Au 30 juin 2019	16 500	37 898	-2 088	52 309
Résultat de l'exercice		-7 262		-7 262
Variations de change et autres		19	-93	-74
Au 30 juin 2020	16 500	30 655	-2 181	44 973
Résultat de l'exercice		20 389		20 389
Variations de change et autres		4	-211	-207
Au 30 juin 2021	16 500	51 048	-2 392	65 155
Résultat de l'exercice		7 523		7 523
Changement de methode		-1 081		-1 081
Variations de change et autres		28	996	1 024
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>16 500</b>	<b>57 518</b>	<b>-1 397</b>	<b>72 621</b>

Comme indiqué en D.13, la méthode comptable de reconnaissance du chiffre d'affaires de Bayard Service a été modifiée sur l'exercice et l'impact de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les comptes consolidés.

## 11. Intérêts minoritaires

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Intérêts minoritaires/ Réserves	0	314
Intérêts minoritaires/ Ecart Conversion	0	17
Intérêts minoritaires/ Résultats	0	92
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>422</b>

Les intérêts minoritaires concernent les sociétés Edoki et Jaune citron (Poppik).

## 12. Autres fonds propres

Le poste "autres fonds propres" se compose de 25.000 obligations de 400 € correspondant à 25.000 actions, soit 10 M€. Par un avenant en date d'octobre 2020, la durée de l'emprunt a été prolongé de dix ans, soit jusqu'au 31 octobre 2030.

### 13. Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros)	1er juillet 2021	Dotations	Reprise provision utilisée	Reprise provision non utilisée et autres variations	30 juin 2022
Provisions pour retours d'invendus	3 682		-410	0	3 272
Autres provisions	7 449	2 911	-2 479	-184	7 697
<b>Total</b>	<b>11 131</b>	<b>2 911</b>	<b>-2 889</b>	<b>-184</b>	<b>10 969</b>

Les autres provisions sont essentiellement composées de provisions pour charges et pour litiges sociaux, incluant notamment les provisions pour médailles du travail, et indemnités prévues dans le cadre du contrat de génération. Au 30 juin 2022, une provision pour remise en état des locaux a été constituée dans la perspective de la fin de bail du Minéralis en 2024.

### 14. Emprunts et dettes assimilées

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Concours bancaires courants	643	939
Emprunts à moins de 1 an	90	156
Emprunts entre 1 et 5 ans	282	143
Emprunts à plus de 5 ans	131	100
Sous-total emprunts	504	398
<b>Total</b>	<b>1 147</b>	<b>1 337</b>

Bayard SA dispose de deux lignes de crédit auprès de deux banques pour un montant total de 25 M€. Aucun tirage n'a été effectué en 2021-22.

### 15. Fournisseurs et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Sociétés françaises	31 621	37 182
Sociétés étrangères	3 873	3 342
<b>Total</b>	<b>35 494</b>	<b>40 524</b>

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à un an.

### 16. Autres dettes et comptes de régularisation

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Avances et acomptes reçus sur commande	917	544
Autres dettes	47 631	51 035
Comptes de régularisation	3 355	2 571
Ecart de conversation passif	0	37
Impôts différés passif	5 654	4 931
Abonnements à servir	70 697	66 644
<b>Total</b>	<b>128 255</b>	<b>125 762</b>

Les autres dettes concernent notamment :

- Les dettes fiscales et sociales pour 35.6 M€ (vs 32.2 M€ au 30 Juin 2021),
- Les comptes courants avec des sociétés extérieures au groupe pour 0.9 M€ (1 M€ au 30 juin 2021),
- Le solde est constitué essentiellement des droits d'auteur à payer au titre du semestre.

Le poste abonnements à servir s'élève à 66.6 M€ au 30 juin 2022 vs 70.7 M€ au 30 juin 2021. Il est en recul apparent de -4.1 M€ mais diminue de - 5.5 M€ à périmètre et change constants.

Actifs et passifs d'impôts différés par nature :

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Différences temporaires	5	9
Imôts différés locaux	608	323
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>612</b>	<b>332</b>
Différences temporaires	1 656	1 567
Evaluation des incorporels	-7 314	-6 554
Impôts différés locaux	-52	0
Autres	55	55
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>-5 654</b>	<b>-4 931</b>
<b>Position nette IDP-IDA</b>	<b>-5 042</b>	<b>-4 599</b>

Les impôts différés passifs concernent essentiellement les immobilisations incorporelles identifiées lors de l'acquisition de Milan Presse et Editions Milan en 2004.

La diminution des impôts différés passifs provient essentiellement de l'amortissement annuel des immobilisations incorporelles auxquelles ils sont attachés.

Au bilan, les impôts différés sont présentés en position nette au sein de chaque groupe d'intégration fiscale, soit 332 K€ à l'actif et 4 931 K€ au passif.

(En milliers d'euros)	30 juin 2021	30 juin 2022
Imôts différés actifs	612	332
Imôts différés passifs	-5 654	-4 931
<b>Position nette IDP-IDA</b>	<b>-5 042</b>	<b>-4 599</b>

## F. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

### 1. Chiffre d'affaires

#### 1.1 Chiffre d'affaires par zone géographique

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Sociétés françaises	315 653	322 811
Sociétés étrangères	41 133	29 163
<b>Total</b>	<b>356 786</b>	<b>351 974</b>

#### 1.2 Chiffre d'affaires par activité

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Diffusion	229 244	219 130
Publicité	18 415	17 753
Edition	73 128	73 674
Autres (a)	35 999	41 416
<b>Total</b>	<b>356 786</b>	<b>351 974</b>

(a) Le chiffre d'affaires « Autres » inclut notamment les éditions délégués, les cessions de droits, les ventes de produits et services dérivés, les ventes de contenu numérique et les échanges.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'élève à 352 M€, contre 356,8 M€ en 2020-21 (-1.3%).

- Le chiffre d'affaires diffusion presse recule de 4.4%, mais de seulement -1.4% à périmètre constant. Le chiffre d'affaires abonnement recule de 3%, mais est stable hors effet périmètre. Il représente 80% du chiffre d'affaires diffusion. Le chiffre d'affaires ventes au numéro recule de 9.8% (-6.9% hors effet périmètre) après une année 2020-21 en forte progression.
- Les revenus publicitaires du groupe (5% du chiffre d'affaires total) affichent un repli de -3.6%. A périmètre constant ils progressent de 4%, bénéficiant de la reprise du marché en 2021.
- Les ventes de livres du groupe progressent de 0.7%, %, et de 1.3% à périmètre constant. Ils représentent 21% du chiffre d'affaires consolidé.

- Le chiffre d'affaires numérique (hors publicité) est en hausse de 66%. Cette croissance est liée notamment à l'entrée dans le périmètre du groupe d'Edoki, avec son application La Maternelle Montessori. A périmètre constant, la croissance est de 31%. Les ventes d'abonnements numériques de La Croix et de l'application ludo-éducative pour les enfants BayaM sont en croissance respectives de 7% et 85%. Les recettes audiovisuelles progressent grâce aux revenus dégagés par la sortie de la série Zouk sur cet exercice pour 1.5 M€.

Au final, l'évolution du chiffre d'affaires de l'exercice à change et périmètre constants est quasiment stable (+0.3%), la croissance des revenus publicitaires, numériques et de l'édition compensant les baisses des ventes au numéro.

### 2. Résultat d'exploitation

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Chiffre d'affaires	356 786	351 974
Autres produits d'exploitation	7 901	7 985
Coûts des ventes	-219 115	-221 483
Charges commerciales	-81 232	-84 996
Charges administratives	-32 816	-31 413
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>31 523</b>	<b>22 066</b>
Autres charges d'exploitation	-5 484	-7 793
- Versement au fonds de dotation et frais de lancement de titres	0	-500
- Amortissements des immobilisations incorporelles acquises	-2 358	-2 652
- Coûts de restructuration	-3 126	-4 641
<b>Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition</b>	<b>26 039</b>	<b>14 274</b>

La marge opérationnelle se définit comme étant le résultat d'exploitation retraité des amortissements d'incorporels acquis, des coûts de restructuration, des versements au fonds de dotation Bayard, et des frais de lancement de titres.

### 3. Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition

Les dotations aux amortissements et dépréciations d'exploitation des écarts d'acquisition s'élèvent à 2 328 k€ au 30 juin 2022.

### 4. Charges et produits financiers

#### 4.1 Charges et produits financiers par zone géographique

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Sociétés françaises	-106	-264
Sociétés étrangères	-27	-38
<b>Total</b>	<b>-133</b>	<b>-302</b>

#### 4.2 Charges et produits financiers par nature

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Résultat sur prêts et emprunts	-222	-263
Résultat sur trésorerie placée	330	-425
Résultat sur participations	-162	13
Résultat de change	-79	373
<b>Total</b>	<b>-133</b>	<b>-302</b>

### 5. Charges et produits exceptionnels

#### 5.1 Charges et produits exceptionnels par zone géographique

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Sociétés françaises	1 545	-424
Sociétés étrangères	7 515	173
Eléments exceptionnels	9 060	-251
Sociétés françaises	-1 908	-624
Sociétés étrangères	-2 210	-561
Amort et dépréciations exceptionnelles des incorporels	-4 118	-1 185
<b>Total</b>	<b>4 943</b>	<b>-1 436</b>

### 5.2 Charges et produits exceptionnels par nature

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Subvention Caisse de Retraite	-1 019	-1 028
Presstalis	666	1 064
Résultat sur cession d'actifs	7 564	-311
Autres éléments exceptionnels	1 849	25
Amort et dépréciations exceptionnelles des incorporels	-4 118	-1 185
<b>Charges et produits exceptionnels</b>	<b>4 943</b>	<b>-1 436</b>

En 2020-21, le résultat de cession est constitué de la plus-value de cession des sociétés détenues aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne.

Compte tenu de perspectives dégradées à moyen terme, des amortissements exceptionnels ont été enregistrés au 30 juin 2022 sur la marque canadienne Bel âge et française Prions en Eglise.

### 6. Impôts sur les résultats

#### 6.1 Impôts sur les résultats par zone géographique

(En milliers d'euros)	Exercice 2020-21	Exercice 2021-22
Sociétés françaises	-6 447	-2 888
Sociétés étrangères	-45	-309
<b>Total</b>	<b>-6 492</b>	<b>-3 197</b>

Le groupe d'intégration fiscale de Bayard inclut toutes les sociétés françaises répondant aux critères de l'intégration.

#### 6.2 Impôts sur les résultats par nature

(En milliers d'euros)	Exercice 2021-22	Exercice 2021-22
Impôts exigibles	-7 160	-3 586
Impôts différés	668	389
<b>Total</b>	<b>-6 492</b>	<b>-3 197</b>

### 6.3 Analyse de la charge réelle d'impôt sur les bénéfices (hors amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition) :

(En milliers d'euros)	Résultat	30 juin 2022	
		Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 615		
Résultat consolidé avant impôt	10 812	-2 973	27,50 %
Explications :			
Imputation de déficits antérieurement non reconnus		639	
Crédits d'impôts		432	
Différence de taux d'impôts social		200	
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence		166	
Différence permanentes		-1 286	
Effet de changement de taux d'impôt consolidation		-170	
Autres différences locales (impôts forfaitaires, taux réduits...)		-205	
<b>Total</b>		<b>-3 197</b>	<b>29,6 %</b>

## G. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2021-22 les membres du Conseil de Surveillance ont perçu des jetons de présence pour un montant global de 72k€.

Il n'est pas alloué de jetons de présence aux membres du Directoire ayant des mandats sociaux dans les filiales du groupe Bayard.

Les rémunérations versées aux membres du Directoire s'élèvent à 1 118 K€.

Il n'y a pas d'engagements d'indemnités de départ en retraite spécifiques pour les membres salariés du Directoire ; leurs droits sont calculés selon la même méthode que pour l'ensemble des salariés.

### 2. Effectifs

	30 juin 2021	30 juin 2022
Cadres	514	561
Journalistes	484	497
Agents de maîtrise - techniciens	160	140
Employés	270	246
VRP	213	202
Ouvrier	1	1
<b>Total effectifs en Intégration Globale</b>	<b>1 642</b>	<b>1 646</b>
Effectifs en Intégration Proportionnelle ( <i>au prorata de la participation</i> )	12	11
<b>Total</b>	<b>1 653</b>	<b>1 657</b>

### 3. Obligations contractuelles et engagements commerciaux

- Engagements liés aux acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de la société Edoki, Bayard a conclu un pacte d'actionnaires intégrant des promesses croisées d'achat et de vente

exerçables au cours de périodes successives en 2025. De plus, le contrat d'acquisition inclut une garantie d'actif et de passif.

Dans le cadre de l'acquisition de la société Jaune Citron (Poppik), Editions Milan a conclu un pacte d'actionnaires intégrant des promesses croisées d'achat et de vente exerçables au cours de périodes successives en 2024-2025. De plus, le contrat d'acquisition inclut une garantie d'actif et de passif.

- **Gage sur stock**

Dans le cadre de son contrat de diffusion établi le 1er janvier 2011 et prorogé au 1er janvier 2016, les Editions Milan sont tenues de garantir au diffuseur, en forme de gage, un niveau de stock minimum sur la durée du contrat.

- **Caution sur loyer**

La BRED a donné sa garantie à première demande à hauteur de 1.225 K€ au propriétaire des locaux de Montrouge, au titre de caution pour les loyers. En contre garantie, BAYARD SA a conclu un nantissement de 4 748,42 parts de OCTYS FCP 2DEC pour 749 K€ et 43 030 parts sociales pour 457 K€ au cours du 30 juin 2022, auprès de la BRED.

- **Dettes garanties**

Bayard SA dispose de lignes de crédit auprès de deux banques pour un montant total de 25 M€. Aucun tirage n'a été effectué au 30.06.22. La plupart des contrats de financement conclus contiennent les clauses habituelles de maintien de ratios financiers, en vertu duquel l'exigibilité d'une partie ou de la totalité de ses lignes peut être réclamée. Au 30 juin 2022, ces ratios sont respectés.

- **Cessions de créances professionnelles**

Au 30 juin 2022, le groupe n'a pas de créances professionnelles.

- **Engagements de retraite**

La méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à actualiser les droits à terme en fonction d'hypothèses de progression des salaires, de taux de rotation des effectifs, et de table de mortalité.

Le montant des droits acquis par les salariés du Groupe dont les engagements ne sont pas comptabilisés au 30 juin 2022 s'élève dans ces conditions à 8 991 K€ hors cotisations sociales, soit 13 402 K€ avec les charges.

Les principales hypothèses pour Bayard SA, qui représente 11 M€ sur les 13.4 M€, sont les suivantes :

*Progression des salaires : 1.0 %*

*Taux d'actualisation : 3.0 %*

*Rotation effectif/an : Taux dégressif entre 2.4 % et 0 % en fonction de l'âge*

*Âge départ retraite : 65 ans*

Par ailleurs, dans le cadre de l'externalisation auprès de la compagnie d'assurance Arial de la dette actuarielle de Bayard SA au titre de son régime de retraite additionnelle, deux contrats ont été mis en place : l'un représentant les engagements repris par Arial et le second financé à compter du 1er janvier 2009 par des dotations annuelles de Bayard SA à Arial pour assurer le paiement des droits non transférés. La charge constatée dans les comptes de Bayard SA au titre de ce second contrat est de 1 028 K€ pour l'exercice 2021-2022. Le montant total résiduel de l'engagement de Bayard SA se monte à 24 809 K€ au 30 juin 2022.

#### **4. Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes versés au titre de l'audit légal de Bayard SA et de ses filiales consolidées au 30 juin 2022 s'élève à 0.5 M€.

#### **5. Événements postérieurs à la clôture**

Néant.





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2022

Bayard S.A.

18 rue Barbès - 92210 Montrouge

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'attention de l'Assemblée Générale de la  
société Bayard S.A.,

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bayard S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe « B. Principes de consolidation - 1. Référentiel comptable et changement de méthodes comptables » et « D. 13 Chiffre d'affaires » qui mentionnent respectivement la première application du règlement ANC

n°2020- 01 de l'Autorité des Normes Comptables du 9 octobre 2020 et un changement de méthode dans la reconnaissance du chiffre d'affaires de Bayard Service.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823 9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes de l'annexe « D-4. Appréciation de la valeur des actifs incorporels » et « E-1. Immobilisations incorporelles – 1.2 Variation de l'exercice par nature » exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles. Nous avons examiné les modalités d'appréciation de la valeur économique de ces actifs incorporels et des écarts d'acquisition ainsi que les hypothèses retenues, et nous avons vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Paris La Défense et Paris, le 31 octobre 2022

**KPMG S.A**

**ADVOLIS**

**Xavier TROUPEL** : Associé

**Hugues DE NORAY** : Associé



# SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE DE SURVEILLANCE

Au capital de 16 500 000 euros  
RCS Nanterre B 542 042 486  
18, rue Barbès  
92128 Montrouge Cedex  
Tél. : 01 74 31 60 60

## DIRECTOIRE

Pascal RUFFENACH  
Directeur général,  
Président du Directoire

André ANTONI  
Directeur général

Florence GUÉMY  
Directrice générale

Jean-Marie MONTEL  
Directeur général

## MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Hubert CHICOU  
Président

Bruno PATINO  
Président d'ARTE

Milad YACOUB  
Vice-président,  
religieux assomptionniste

CONGRÉGATION DES  
AUGUSTINS DE L'ASSOMPTION  
Représentée par Benoît Bigard,  
Provincial d'Europe

Vincent CABANAC  
Religieux assomptionniste

Christian LAMOLINERIE  
Conseil auprès de dirigeants d'entreprises

Dominique QUINIO  
Présidente d'honneur des semaines sociales de  
France

Véronique FAYET  
Ancienne Présidente du Secours Catholique -  
Caritas France

Thérèse LEBRUN  
Président, Recteur délégué  
Université Catholique de Lille

Zoé VANDERMERSH  
Religieuse Oblate de l'Assomption

François MORINIÈRE  
Président du Directoire Groupe Labruyère

Véronique BOUSCAYROL  
Économe du diocèse de Lyon

Président d'honneur  
Bruno FRAPPAT

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Advolis/KMPG SA

## REPRÉSENTANTS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Frédérique THIOILLIER - CFDT

François COLLOT - CGT

Sabine HARREAU - CFTC

Pascal MOLINARO - SNJ

